votre service public local
2[es] assises des séniors ▶ P. 14



en débat
Débat d'orientations budgétaires : solidarité et innovation ▶ P. 20

près de chez vous
Un dispositif de déneigement renforcé ▶ P. 16



en actions
Chevilly-Larue *Territoire de commerce équitable* ▶ P. 25

Chevilly-Larue
le journal

mensuel d'informations municipales
n° 117 - janvier 2011

Logement

Des quartiers à vivre aujourd'hui et demain

Dossier pages 7 à 12

© AGENCE RVA

Ouverture des deux Relais-mairie



« Je demeure à la Croix du sud. Bravo pour l'ouverture du Relais-mairie, excellente initiative très bienvenue. Le personnel est accueillant et compétent » ●

Jean Gabriel B., habitant de la Croix du sud

Courant novembre, la Municipalité a procédé à l'ouverture de deux Relais-Mairie afin de faciliter les démarches administratives quotidiennes des habitants des quartiers Larue et Bretagne. Si le Relais-mairie Larue est ouvert au public depuis le 15 novembre, de nombreux Chevillais ont assisté à l'inauguration du Relais-mairie du quartier Bretagne, le 27 novembre dernier, au 40, rue Élisée Reclus. Ces derniers ont été chaleureusement reçus par Christian Hervy, le Maire, plusieurs élus et les deux agents chargés de l'accueil du public au sein de ce nouveau service public de proximité.

Nuisances sonores rue Margueriteau

« Je souhaiterais vous signaler les nuisances sonores émises par le poste de transformation EDF situé dans la rue Margueriteau. Cela devient difficilement supportable, pouvez-vous faire quelque chose pour faire stopper ce bruit assourdissant ?» ●

Bernadette J., habitante de la rue Margueriteau

Suite aux plaintes émises par de nombreux riverains il y a plusieurs mois concernant les nuisances sonores provenant du poste de distribution électrique situé au niveau du 10, rue Margueriteau, la Municipalité était intervenue auprès de Réseau de transport d'Électricité Normandie-Paris (société gestionnaire de cet appareil). L'entreprise avait donc procédé, durant le mois de juillet, à l'installation d'une isolation acoustique autour de l'appareil. Cependant, face à l'inefficacité de ce dispositif, la ville a repris contact avec cette société afin qu'elle pallie de manière efficace à ces nuisances. Cette dernière rencontrera la Municipalité durant le mois de janvier afin d'apporter une solution au problème.

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°117
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Fanette Bruel
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Joëlle Cuvilliez, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev, Michaël Narradon, Philippe Stisi, Anna Weiss.
Secrétariat : Yvette Valladas.
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 79 61 63 18
E-mail : communication@ville-chevilly-larue. fr
Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94 550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00



Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé … ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- Logement : Des quartiers à vivre aujourd'hui et demain

14 Vœux des communautés religieuses

15 Votre service public local
- Nouveau service de proximité : le portage des livres à domicile
- Deuxièmes assises des séniors : sensibilisation au maintien à domicile

16-17 Près de chez vous
- Déneigement : un dispositif d'action renforcé
- Bienvenue sur l'ex route de Chevilly !
- Concertations autour de l'avenue du Général de Gaulle et du lycée
- Projets d'aménagement rue Petit Le Roy

18-19 Acteur
- Sébastian Meier, Chevillais d'adoption

20-21 En débat
- Débat d'orientations budgétaires : solidarité et innovation

22-25 En actions
- Les associations chevillaises à la fête
- Le marché de Noël décolle place Nelson Mandela
- Bientôt une nouvelle salle de sport
- Élection du nouveau Maire enfant
- Débat public : le réseau de transport public au cœur des échanges
- Territoire de commerce équitable : un titre bien mérité
- Prévention de la délinquance : tous les partenaires autour de la table

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes
Culture
- Une journée avec Marie-Aude Murail
- Ciné-Junior : Littérature jeunesse sur écran noir
Livres et vous
- Marie-Aude Murail : une drôle de dame …
Mémoire
- La comtesse d'Esparbès de Lussan, une femme émancipée

32-33 Sports

34-35 Vie pratique



L'ensemble de la rédaction du journal de Chevilly-Larue souhaite à toutes les Chevillaises et tous les Chevillais une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2011.



Le point de vue du maire



Une année s'est terminée, une autre commence.
Nous achevons 2010 avec le sentiment d'avoir beaucoup travaillé à améliorer notre service public local, la réponse aux besoins des habitants et la qualité de notre cadre de vie. Est-ce à dire que tout est parfait ? Ce n'est dans le propos de personne, et la vie citoyenne de notre commune est assez intense pour que les Chevillais nous aident à voir ce qui doit être corrigé, en même temps qu'ils nous indiquent leurs éléments de satisfaction.
Un nouveau centre de loisirs maternelles, deux Relais-mairie, des travaux de sécurité et de confort dans les écoles, une épicerie solidaire, les colis de fin d'année pour les séniors, la route de Chevilly enfin ouverte, un nouveau marché de Noël, un Pôle jeunes adultes au service municipal de la Jeunesse, une crèche provisoire avant la rénovation-extension de Gaston Variot, un relais postal dans le quartier Larue, la ferme du Saut du loup qui démarre, la mobilisation pour le déneigement : les services municipaux ont été sur tous les fronts, aux côtés des élus, pour une ville agréable à vivre. Et ce faisant, s'est poursuivie tranquillement la réalisation du programme municipal approuvé par les Chevillais.
Bien des rendez-vous s'annoncent pour 2011 dans des domaines aussi divers que le sport, la petite enfance, les loisirs des plus jeunes, le lycée, les actions en faveur du développement durable, du logement et de la sécurité. Ce sera aussi une année riche en réalisations et en rendez-vous conviviaux.
Dans une période et un monde devenus durs pour le plus grand nombre, je souhaite que 2011 soit une année marquée par le rassemblement de tous ceux qui aspirent à une société plus juste et à un monde de partage. Je souhaite que la solidarité, valeur cardinale, tisse de nouveaux liens entre les générations et les communautés. Je souhaite que l'esprit d'entraide et d'altérité l'emporte sur l'individualisme et le repli sur soi.
Je souhaite enfin que les divisions prennent fin, et qu'autour d'un projet partagé de progrès et d'humanisme s'unissent toutes les forces positives et créatrices de notre société, afin que l'espoir supplante l'étouffante angoisse d'aujourd'hui.
Nous prendrons notre part, à vos côtés, pour que 2011 soit plus belle que les années précédentes. Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des services communaux, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de bien-être pour vous-mêmes et pour tous les êtres qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année 2011

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Quelles fêtes de Noël !

À Chevilly-Larue, les fêtes de Noël ont été animées ! Tandis que les tout-petits ont assisté à différents spectacles dans les crèches, comme ici à Gaston Variot ❶, les plus grands ont participé avec joie au Noël de la Maison pour tous ❷. Les retraités ont quant à eux reçus des colis de fête offerts par la Municipalité ❸ ainsi que la visite de Christian Hervy, le Maire, lors des repas de fin d'année organisés par le foyer des anciens et la résidence AREPA ❹. Enfin, la décoration du sapin de la place de Lattre et la retraite aux flambeaux ❺ proposés par les Comités de quartier ont réchauffé les cœurs.











Des concerts aux quatre coins de la ville





Cette fin d'année a été riche en musique : différents concerts ont ravi le public Chevillais. L'Orchestre philharmonique de l'association culturelle sociale et familiale (ACSF) a donné son traditionnel concert de la Sainte-Cécile le 27 novembre ❶ et la chorale du conservatoire s'est produite le 28 novembre à l'église Sainte-Colombe ❷. Enfin, la première mini-nuit du piano organisée par Jazz à Chevilly-Larue le 17 décembre a remporté un franc succès.





La fête des solidarités du Conseil général

Comme ont pu le constater Christian Hervy, le Maire, et Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, cette année encore de nombreux Chevillais ont apprécié la Fête des solidarités organisée par le Conseil général, le 11 décembre au gymnase Dericbourg. Entre les stands associatifs et les spectacles, chacun a profité de l'ambiance conviviale pour déguster de délicieux mets des quatre coins du monde.



Le Téléthon à Chevilly-Larue

Les 4 et 5 décembre derniers, nombreux sont les Chevillais a avoir participé aux différentes initiatives organisées lors du Téléthon tels une vente d'objets à la piscine, un repas ou encore un concert de l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue (notre photo). Les 2042€ ainsi collectés seront reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM).



Cérémonie d'hommage aux morts en Algérie, Maroc et Tunisie

Les élus de la Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la population ont rendu hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi que lors des combats au Maroc et en Tunisie.



Les délégations des villes jumelles en visite à Chevilly-Larue

À l'occasion du concert de la Sainte-Cécile, le 27 novembre, la Municipalité avait convié les représentants de toutes les communes avec lesquelles Chevilly-Larue est jumelée ou mène des actions de coopération (Hochdorf en Allemagne, Martorell en Espagne, Victoria en Roumanie, Dieuk en Mauritanie, Yen Baï au Vietnam et Pougne-Hérisson). Cette rencontre a donné lieu à de riches échanges entre les différentes délégations, comme sur notre photo sur laquelle Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué aux Jumelages, converse avec Fatou et Fatah Gaye, représentants de la commune de Dieuk, Gheorghe Cristian, le maire de Victoria, et François Albaret, le principal du collège Jean Moulin.

Du 20 janvier au 26 février

Recensement de la population

Comme chaque année, l'Insse organise sa campagne de recensement de la population. Dans cet objectif, un agent recenseur se présentera à la porte d'un certain nombre de logements chevillais. Après avoir déposé dans les boîtes aux lettres des domiciles concernés une feuille de logement, une feuille « enquête famille et logement » adressée aux hommes (de 18 ans et plus) ainsi qu'un bulletin individuel destiné à chaque membre du foyer, l'agent recenseur viendra récupérer ces documents en mains propres. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation (loi du 7 juin 1951) et les informations récoltées sont strictement confidentielles.
Rappelons que c'est à partir de l'analyse des données statistiques récoltées que seront déterminées les dotations versées par l'État aux collectivités.
Ces résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Cette campagne est réalisée par des employés communaux assermentés munis d'une carte d'accréditation officielle avec leurs noms (Corinne Greux, Nathalie Drapeau, Laetitia Terriou) et photographie.
Renseignements auprès de l'Action sociale 01 45 60 18 22 ou au 01 45 60 18 85.

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ? Vous avez des critiques à formuler ? Et si vous participiez à son élaboration ? La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.
Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).



en résumé

Du logement au quartier

Promouvoir une ville à taille humaine avec de vrais quartiers à vivre, respecter la mixité sociale et urbaine, conduire des opérations de constructions de logements neufs dans un cadre où l'environnement a toute sa place : la Municipalité a l'ambition de tourner résolument Chevilly-Larue vers l'avenir sans faire injure à son histoire …

Habitat

De toit à moi

Durant les deux prochaines années, la commune va commencer à récolter les fruits de sa politique de la ville dont l'axe fort est la diversité en matière de logement. Un défi à l'heure de la crise, de l'explosion des prix de l'immobilier et du désengagement de l'État vis-à-vis des bailleurs sociaux et des locataires les plus défavorisés.

Le logement n'est plus un droit fondamental : c'est devenu une marchandise. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le prix de l'immobilier, totalement prohibitif. Par ailleurs, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) n'est pas appliquée partout, alors qu'elle oblige pourtant les communes de plus de 5 000 habitants à avoir au moins 20 % de logements sociaux sur leur territoire. Neuilly-sur-Seine ne compte que 3,5% de logements sociaux ! Les aides de l'État sont en chute libre : la loi du Droit au logement opposable (Dalo), dont l'ambition affichée était d'offrir un logement aux personnes les plus précaires, n'est de ce fait que duperie. Pire : le gouvernement a inscrit dans la loi de finances 2011 l'application d'une taxe de 2,5% sur les loyers perçus par les organismes HLM, tandis que les aides à la pierre* passeront de 630 millions d'€ en 2010 à 60 millions en 2013. Cette contribution représentera 340 millions d'€ par an, soit 85€ par logement et par an en moyenne et sera à la charge ... des locataires ! Face à ce scandale, le Conseil municipal du 14 décembre a adopté un vœu dans lequel notamment il exige du gouvernement qu'il abandonne ce projet et qu'il revalorise l'aide à la pierre aux bailleurs sociaux.

Ce désengagement de l'État renforce la crise du logement actuelle qui touche également de plein fouet Chevilly-Larue : la commune compte aujourd'hui 911 demandeurs de logements. Un nombre qui n'a fait que croître avec le déconventionnement des logements du bailleur Icade : la hausse exorbitante des loyers ainsi générée a poussé de nombreuses familles à faire une demande de logement social. Face à cette situation, la Municipalité a encouragé le rachat de ces logements Icade par le bailleur social Valophis Habitat (ancien Opac). Par ailleurs elle a lancé différents programmes mixtes de logements (secteur Anatole France, ZAC Petit Le Roy, Clos Saint-Michel, …). Qu'elles soient sociales ou privées, en collectifs ou non, en locatif ou en accession, ces constructions sont certifiées Haute qualité environnementale, rattachées à la géothermie, étudiées pour s'intégrer dans le paysage urbain, et ont toutes le même objectif : répondre aux besoins spécifiques des futurs résidents (familles chevillaises, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, jeunes souhaitant quitter le domicile familial et à faibles revenus, …). *« Nous essayons de faire de vrais quartiers, avec des logements et toutes les commodités nécessaires à la vie quotidienne en termes de commerces et d'équipements publics »*, a rappelé Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué. *Des quartiers marqués par une logique de développement durable, avec des constructions économes en énergie et en eau ».* Ainsi, le réaménagement du secteur Anatole France privilégie la qualité de l'environnement. Les habitants de ce futur éco-quartier pourront tout à la fois y travailler, y habiter, y faire leurs courses et se déplacer dans un cadre de vie agréable. Ainsi, également le quartier Sorbiers-Saussaie est en cours de requalification afin d'offrir des logements modernes et adaptés aux besoins et un quartier ouvert sur le Cœur de ville, plus sécurisé, … Car chacun à Chevilly-Larue, quelles que soient ses ressources, a droit à une ville où il fait bon vivre. ●

Joëlle Cuvilliez

> **Face à l'absence d'engagement du gouvernement en faveur du droit au logement, la Municipalité prend ses responsabilités et se mobilise pour construire la solidarité**
>
> **Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué.**

*AIDE À LA PIERRE : Les financements accordés par l'État pour contribuer à la construction de logements. Le montant du loyer d'un logement social étant déterminé en fonction du coût du bâtiment, plus l'aide à la pierre est élevée et moins le loyer est cher.



Le projet de réaménagement du secteur Anatole France prévoit de faire de celui-ci un éco-quartier où il fera bon vivre, travailler, faire ses courses, …



La requalification des Sorbiers-Saussaie ouvrira le quartier sur le Cœur de ville et offrira aux habitants des logements modernes.



Lors d'une rencontre avec les demandeurs de logement le 9 décembre, Christian Hervy, le Maire, et Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement, ont présenté l'engagement de la ville en faveur du logement social.

Chiffres clés

911

Le nombre actuel de demandeurs de logement social. Ils étaient 829 en 2009 et 730 en 2008. Si la majorité de ces demandeurs ont entre 26 et 55 ans, ils sont 13,20% à avoir entre 18 et 25 ans.

36,5%

La part des demandes de logement social concernant un F2, soit plus d'un tiers des demandes. 31,39% des demandes concernent des F3, 21,84% des F4, 10,64% des F1 ou des F5.

2683

Le nombre de logements locatifs aidés existants à Chevilly-Larue pour 7695 habitations.

89

Le nombre de logements attribués en 2010 (45 venant du contingent mairie et 44 étant des logements négociés avec le bailleur Valophis). Le nombre d'attribution de logements a été doublé en un an puisqu'il y en a eu 42 en 2009.

- 567 millions d'euros

La somme que dans deux ans l'État ne versera plus au titre de l'aide à la pierre. Cette aide, de 630 millions d'€ en 2010, ne sera plus que de 160 millions en 2011 et de 63 millions en 2012.

Parole d'élu

« Le logement est un droit, pas une marchandise »



Christian Nourry, Maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement

« La plupart des personnes qui viennent à mes permanences sont des jeunes en recherche d'un premier logement. De plus en plus de Chevillais demandent aussi à changer de logement, soit parce qu'ils souhaitent quelque chose de plus grand, soit parce qu'ils résident dans un logement déconventionné où le loyer est trop cher. Nous travaillons en liens étroits avec les bailleurs sociaux, la préfecture, les assistantes sociales et les familles pour prévenir les expulsions. Ainsi en 2010, sur 80 demandes d'expulsions, nous avons pu en éviter 77. La Municipalité se bat contre la politique du gouvernement qui a réduit considérablement les aides à la pierre. Les programmes de construction et de requalification dans la ville ne vont pas augmenter la population mais vont nous permettre de loger des personnes, en priorité des Chevillais, qui sont actuellement hébergées ou qui aspirent à vivre sous un toit correspondant à leurs besoins. Nous faisons tout pour accroître le nombre de logements du contingent mairie. Nous voulons favoriser le parcours résidentiel de chacun dans des logements décents et un cadre de vie agréable. Le logement doit être un droit et non une marchandise ».

Contre les hausses de loyer

Des luttes et des victoires

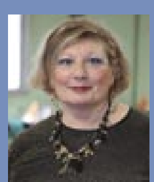


Allée de Franche-Comté, la bataille des locataires, soutenue par la Municipalité, a porté ses fruits : les loyers ne seront pas augmentés.

Le parc de logements sociaux a été marqué par le déconventionnement de certains d'entre eux depuis 1999. En effet, le bailleur Icade, au terme du contrat qui l'obligeait à certaines règles concernant notamment le plafonnement des loyers, a décidé de « privatiser » les logements sociaux dont il était propriétaire à Chevilly-Larue. Après avoir déconventionné les 200 logements de la résidence Anatole France, il en a fait de même avec les 1469 logements de son patrimoine aux Sorbiers-Saussaie. De ce fait, le nombre de logements sociaux réservés à la ville –ce qu'on appelle le contingent ville– a été sérieusement amputé. Face a cette situation la Municipalité a soutenu les résidents qui se sont opposés sur les bancs du tribunal à la hausse exorbitante de leur loyer que leur imposait Icade. Par ailleurs, elle a œuvré pour que ce parc de logements soit repris par un bailleur social. Ainsi une première partie des logements des Sorbiers a été rachetée par l'Opac en 2007, avec l'aide du Conseil général, tandis que la résidence Anatole France et les derniers logements aux Sorbiers ont été repris par Valophis Habitat (ancien Opac) en 2010. Ces deux secteurs font aujourd'hui l'objet de requalifications d'envergure et les loyers sont en passe de redevenir ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, des loyers plafonnés, adaptés aux ressources parfois très faibles des locataires.
Par ailleurs, la bataille contre l'Ogif, bailleur contre lequel les locataires de l'allée de Franche-Comté soutenus par la Municipalité se battaient depuis octobre 2009, a elle aussi porté ses fruits. Suite au déconventionnement des logements en 2003, l'Ogif voulait augmenter de 25 à 30% les loyers des résidents arrivant en fin de bail, en faisant référence au standing des habitations. L'amicale des locataires a contre-attaqué en rappelant la nécessité d'engager des travaux dans les habitations et les problèmes de stationnement dans l'allée. Elle a soutenu les locataires concernés par la hausse des loyers. Pour l'heure le tribunal de Créteil leur a donné raison et l'Ogif n'augmentera pas ses loyers jusqu'à la fin des baux. ● **J.C**

Parole d'habitante

« Il y a un vrai potentiel aux Sorbiers »



Marie Monique Apollonio, résidente aux Sorbiers depuis 1974, membre de la CNL

« Je vis à Chevilly-Larue depuis quarante ans. Je suis très attachée à mon quartier. Nous vivons dans une cité tranquille. J'y ai connu l'insouciance. Il y a un vrai potentiel aux Sorbiers. Je trouve ce projet de requalification du quartier très positif, cela devrait améliorer la circulation et la sécurité. J'apprécie de savoir que l'on va construire des appartements accessibles financièrement aux jeunes. C'est terrible pour eux, j'en connais tant qui continuent de vivre chez leurs parents à 30 ans parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, compte tenu de la cherté des loyers. Introduire des jardins aux Sorbiers, c'est magnifique ! Il faudrait aussi penser aux enfants, à un espace avec des jeux pour eux. Et aussi à des espaces verts où les familles pourraient pique-niquer quand il fait beau … L'idée du terrain de pétanque, c'est très bien. En revanche, dans les appartements, les salles de bain devraient être équipées de douches. Je connais beaucoup de gens qui se lavent au lavabo parce qu'ils ne peuvent pas entrer dans la baignoire … ».

Logement social

Demande de logement, mode d'emploi

Pour faire une demande de logement social, il faut se rendre en mairie pour constituer un dossier ou s'adresser à l'un des bailleurs de la commune. La demande doit impérativement être renouvelée tous les ans.

Mais demander n'est hélas pas la garantie d'obtenir. Tout du moins rapidement. Car la mairie n'est pas propriétaire des logements sociaux qui se trouvent sur son territoire. Ceux-ci appartiennent aux bailleurs et sont réservés à différentes structures, qu'on appelle contingents, à savoir la mairie (contingent ville), la préfecture (contingent préfectoral), le bailleur lui-même et le contingent attribué au 1% patronal (c'est-à-dire aux employeurs d'entreprises de plus de 20 salariés qui financent des logements sociaux de la commune en versant un pourcentage de leur masse salariale). Lorsqu'un logement se libère, le bailleur avertit la structure concernée ; la mairie gère les dossiers des demandeurs qui vivent (ou ont vécu) ou travaillent à Chevilly-Larue en tenant compte d'un certain nombre de critères : ancienneté de la demande, ressources, âge, handicap, … Charge à elle donc, à cette étape du processus de désigner trois candidats correspondant aux critères du logement vacant (une personne seule pour un studio, une famille nombreuse pour un F5, …). Elle les informe par écrit et leur décrit le logement. Ces trois foyers ont alors dix jours pour accepter ou refuser la proposition qui est ensuite instruite par le bailleur et transmise à la commission d'attribution logement. C'est cette dernière (composée de représentants du Conseil général, de la préfecture, de la Municipalité, de locataires et de la Caisse d'allocations familiales) qui prend au final la décision d'attribuer le logement à tel ou tel candidat. ●

Des élus à votre écoute

La Municipalité porte une attention particulière et permanente aux besoins des demandeurs de logement. Environ 400 personnes ont été reçues en 2010 par Christian Nourry, maire-adjoint délégué à l'Action pour le droit au logement, ou par Christian Hervy, le Maire, pour évoquer un problème de logement (demande de logement, risque d'expulsion, problème de voisinage, …). ●

Permanences de Christian Nourry :
sur rendez-vous au 01 45 60 18 89
Permanence de Christian Hervy :
sur rendez-vous au 01 45 60 18 00

L'accession à la propriété est aussi un atout

● Les opérations de logements en accession contribuent à désengorger le parc de logement social ; une famille qui accède à la propriété, c'est un logement social libéré. Dans cet esprit et grâce à un accord entre la Municipalité et le propriétaire Solidarité Patrimoine, la vente des appartements en accession de l'opération Clos Saint-Michel était réservée en priorité aux Chevillais résidant dans un logement social et/ou demandeurs de logements. ●

1 logement créé = 2 à 3 demandes satisfaites

● La création de nouveaux logements à Chevilly-Larue ne va pas augmenter la population chevillaise ; elle va surtout permettre de favoriser le « turn over » des foyers au sein du parc social et ainsi satisfaire un grand nombre de demandes. Pour exemple, un F3 ou F4 libéré après le départ d'une personne âgée venant d'intégrer un appartement adapté à ses besoins fera le bonheur d'une famille qui vivait à l'étroit dans un F2 ou un studio, ce qui comblera un couple ou un jeune à faibles revenus quittant le foyer familial. Ainsi en 2011 les 96 logements qui seront livrés au Clos Saint-Michel permettront de satisfaire environ 150 demandes. En 2012, les 58 logements de la ZAC Petit Le Roy contribueront également à la même opération. Autant dire que les deux années à venir sont particulièrement charnières pour les demandeurs de logement. ●



Projets

Le logement aujourd'hui …

Logements locatifs et en accession, habitats collectifs et maisons, foyer de logements pour personnes âgées, résidence médicalisée, foyer de jeunes travailleurs, … Le panorama urbain offre aujourd'hui un paysage diversifié où se mêlent patrimoine historique et constructions récentes.

… et demain

Les projets en cours préserveront cette mixité urbaine et diversifieront l'offre de logements tout en créant des quartiers à taille humaine. À l'horizon 2012, la ZAC Petit Le Roy comptera 58 logements sociaux (dont certains seront adaptés aux personnes à mobilité réduite). D'ici là, en 2011, le Clos Saint-Michel comptera 96 logements sociaux dont 17 en accession sociale, 16 pour personnes âgées ou à mobilité réduite, 120 en accession libre et 42 en locatif libre. Tous les bâtiments seront certifiés Haute qualité environnementale (HQE), seront raccordés à la géothermie, bénéficieront de terrasses végétalisées, seront implantés au cœur d'espaces verts et profiteront de commerces de proximité. Démarrera également la démolition/reconstruction de l'éco-quartier Anatole France, opération permettant la démolition des logements actuels et du foyer Adef et la réalisation de 750 logements dont plus de 200 logements sociaux et 240 logements en foyer Adef (soit la moitié de l'actuel foyer Adef, la reconstruction de l'autre moitié étant prévue ultérieurement dans la zone des Meuniers). Les bâtiments, de faible hauteur et HQE, s'implanteront dans un cadre de vie agrémenté d'espaces verts, de commerces, d'équipements (crèche, résidence pour personnes âgées avec foyer ouvert sur le quartier, aires de jeux, jardins partagés). Le réaménagement de la RN7 et le tramway contribueront à rendre ce quartier encore plus attractif. Quant aux Sorbiers, ils font l'objet d'une réhabilitation bâtiment par bâtiment. Celle-ci prévoit notamment la reconstruction de logements neufs conformes aux normes en vigueur, mieux adaptés aux personnes à mobilité réduite et plus spacieux. Le quartier sera désenclavé, la circulation facilitée, le stationnement optimisé, la sécurité améliorée et les espaces verts, entretenus, seront rendus aux habitants. ●

J.C

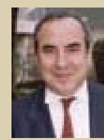


« Offrir des logements de qualité dans un environnement agréable »

Agnès Bonhomme, directrice de l'aménagement, de l'habitat et du développement économique

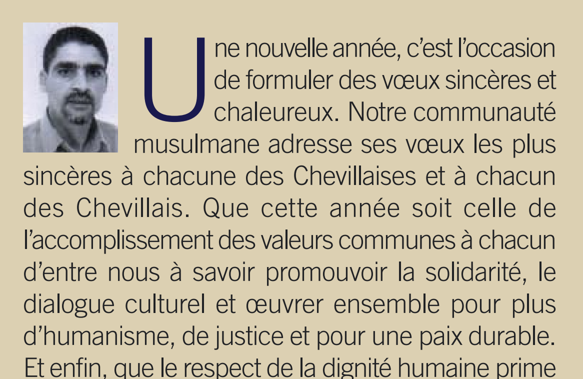
« Les manques en matière de logements sont multiples. Il n'y a pas assez d'offre pour satisfaire toutes les demandes. Mais de plus, il faut pouvoir proposer différents types de logements : des petits logements pour les jeunes et ainsi favoriser la décohabitation, des logements adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, des logements confortables et modernes pour tous, … Il est donc nécessaire de concevoir une nouvelle offre, sociale et privée, répondant mieux à la diversité des besoins, pour permettre à chacun de suivre un parcours résidentiel. L'ambition est de repenser la ville sur la ville pour faire face à la rareté du foncier, de recréer de véritables quartiers à taille humaine et de faire que chacun bénéficie d'un logement de qualité dans un cadre de vie agréable. Chaque projet d'aménagement, à Anatole France, aux Sorbiers, au clos Saint-Michel, dans la ZAC Petit Le Roy, conçoit ainsi des immeubles avec une architecture intégrée dans le paysage et respectueuse de l'environnement, des pôles de vie et de rencontre avec des commerces et des services publics de proximité, des espaces publics, des espaces verts, … L'ensemble favorisant des quartiers à vivre ».

Les représentants des communautés religieuses présentes dans la ville adressent aux Chevillaises et Chevillais leurs traditionnels vœux pour la nouvelle année.



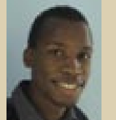
Au seuil de l'année 2011, la communauté de Chevilly-Larue se fait le plaisir de souhaiter aux Chevillaises et aux Chevillais ses meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et de prospérité. Elle présente ses vœux les plus heureux à Monsieur Christian Hervy, notre Maire et Conseiller général délégué, à ses élus et à sa Municipalité pour 2011. La communauté est heureuse de souhaiter une bonne année à toutes les communautés religieuses de la ville, une bonne entente entre elles et une parfaite solidarité. Que 2011 soit pour la ville de Chevilly-Larue une année de joie, d'amour, de travail pour tous, de fraternité et de richesse. Bonne année 2011 à tous ! ●

Armand Amsellem, communauté israélite



Une nouvelle année, c'est l'occasion de formuler des vœux sincères et chaleureux. Notre communauté musulmane adresse ses vœux les plus sincères à chacune des Chevillaises et à chacun des Chevillais. Que cette année soit celle de l'accomplissement des valeurs communes à chacun d'entre nous à savoir promouvoir la solidarité, le dialogue culturel et œuvrer ensemble pour plus d'humanisme, de justice et pour une paix durable. Et enfin, que le respect de la dignité humaine prime sur les autres enjeux. Ces valeurs traduisent toutes le message cultuel d'honorer l'homme dans toute sa diversité. Que 2011 soit l'année du bien-être autant que possible, de la santé, de la prospérité, de l'amitié, du partage et de la tolérance. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées. Et, que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. Une fois encore, nous vous exprimons nos chaleureuses salutations. ●

Saïd Badaoui, communauté musulmane



Chères Chevillaises, chers Chevillais,

Une nouvelle année est l'occasion de nouvelles résolutions, de nouveaux espoirs, de nouvelles perspectives. L'année 2011 sera-t-elle comme toutes celles qui l'ont précédée? Vous seuls vivrez cette réponse. En attendant de faire le bilan en fin d'année, la communauté adventiste vous encourage à vous tourner vers ce qui fera votre réussite, votre épanouissement, et elle se tient prête à servir avec ceux qui veulent porter Chevilly-Larue toujours plus haut. Bonne nouvelle année 2011 ! Bon nouveau cheminement ! ●

Pasteur Daniel Kancel, communauté adventiste



Tous les ans nous renouvelons nos vœux, les uns aux autres : **simple habitude ! …** ***Non pas du tout !*** Nous avons besoin de ces rites dans nos sociétés, aujourd'hui peut-être encore plus qu'hier ! C'est une façon de se respecter les uns les autres, de se dire que nous voulons vivre en bonne harmonie, en bon voisinage, de mettre du lien : de penser simplement que l'autre existe à notre porte.

La communauté catholique de Chevilly-Larue présente ses vœux les plus fraternels à Monsieur le Maire et son équipe municipale, aux membres des différentes communautés religieuses de la commune, aux Chevillaises et Chevillais : nous nous croisons souvent dans les rues, chez les commerçants, nous participons à bons nombres d'activités associatives communes. Nous permettons ainsi à notre ville de vivre en bonne harmonie par ces gestes quotidiens solidaires. À vous tous, les jeunes, qui êtes plein de vie et d'espérance, nous pensons spécialement à vous, en ces temps difficiles pour trouver du travail.

Oui, Bonne Année, Paix et joie.

Ouvrons nos cœurs aux plus démunis pour construire un monde plus juste ! Non la violence n'est pas une fatalité. C'est aussi notre affaire à tous ! **BONNE ANNÉE 2011.** ●

Père Pierre Le Beller, communauté catholique

2es assises des séniors

Sensibilisation au maintien à domicile

À l'occasion des 2es assises des séniors, organisées par le Clic 6 (Centre local d'information et coordination de gérontologique), les Chevillais sont invités à participer à plusieurs journées d'information autour de la problématique du maintien à domicile des personnes âgées. Car c'est bien là la mission du Clic 6 : informer et orienter les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille vers les différents dispositifs de soutien en fonction des difficultés qu'elles rencontrent. Ce dernier, en partenariat avec la ville, le bailleur Valophis Habitat et le Pact94 (réseau associatif national au service de l'habitat), propose ainsi des visites guidées d'un appartement témoin illustrant, grandeur nature, les adaptations à mettre en œuvre dans un domicile pour faciliter le quotidien des personnes âgées en perte d'autonomie. Des ergothérapeutes recevront le public sur place afin de dispenser des conseils quant aux divers équipements proposés (barre de lit, barre d'appui, rehausseurs de toilettes, détecteurs de lumière, …).

Inscriptions avant le 12 janvier auprès du Clic 6 (01 48 53 79 09).

Émilie Grégoire, adjointe de coordination, et Audrey Guelle, conseillère en gérontologie, accueillent les personnes agées et leur famille au Clic.

Nouveau service de proximité

Culture à domicile !

Permettre aux personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap temporaire ou définitif de profiter des joies de lire un bon livre sans être contraintes de se déplacer pour se le procurer : tel est l'objectif du nouveau service public de proximité mis en place par la médiathèque.

Avec son tout nouveau service de portage de livres, CD, et DVD directement au domicile des personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer, la médiathèque va faire des heureux ! À commencer par les personnes âgées (qui représentent 17% de la population chevillaise) qui se trouvent souvent dans des situations de dépendance et n'ont pas toujours accès aux services proposés par la médiathèque. C'est d'ailleurs à l'issue d'un travail mené auprès de plusieurs retraités, en partenariat avec le Centre communal d'action social de la ville (CCAS) et des auxiliaires de vie, que ce service a été créé. Ses enjeux sont multiples : maintenir le lien social en direction des publics isolés, lutter contre le vieillissement intellectuel et surtout favoriser l'égalité d'accès à la culture. Une bibliothécaire se rendra donc une fois par mois (les mardis ou jeudis matin) au domicile des personnes désireuses de bénéficier de ce service afin de leur proposer une sélection d'œuvres culturelles.

Pour bénéficier de ce service, contactez la médiathèque au 01 45 60 19 90, afin de convenir d'une première rencontre à domicile durant laquelle une bibliothécaire cernera vos attentes et procédera à votre inscription.

Conférence

Retraités : l'équilibre au quotidien !

Garder l'équilibre au quotidien, tel était le thème des deux jours de conférence organisés par la ville et l'association ADAL (À la découverte de l'âge libre) les 1er et 2 décembre derniers à la salle Léo Ferré. Une quinzaine de retraités, âgés de 60 à 90 ans, ont ainsi participé à cette session d'information au cours de laquelle ils ont reçu de précieux conseils sur l'aménagement du logement afin de prévenir les risques de chute, sur l'équilibre alimentaire ou encore sur les activités physiques qu'il est conseillé de pratiquer régulièrement à partir d'un certain âge. *« Cette conférence m'a permis de sortir un peu de chez moi et de discuter avec des professionnels sur les bons gestes à avoir pour améliorer mon quotidien »,* témoigne, ravie, une des participantes à ces journées de sensibilisation. C'est d'ailleurs dans une ambiance particulièrement conviviale que l'assemblée s'est rendue sur le marché du Cœur de ville pour sélectionner de bons produits afin de concocter un repas équilibré à déguster en toute convivialité ! Ce qui a beaucoup plu à cette même participante qui espère bien que l'initiative soit renouvelée sur d'autres sujets : *« Cela nous permet de faire travailler notre mémoire afin de ne pas régresser malgré l'âge ».*



Déneigement

Un dispositif d'action renforcé

Les différents épisodes neigeux survenus en décembre ont donné lieu à une mobilisation sans précédent des agents municipaux.

En ce début d'hiver, dame météo s'est montrée plutôt capricieuse : la neige (et son lot d'inconvénients sur les routes !) a surpris les Franciliens à plusieurs reprises. À Chevilly-Larue, ces perturbations ont donné lieu à la mise en place d'un dispositif d'astreinte renforcé. Ainsi, lors du premier épisode neigeux, qui s'est abattu sur l'Île-de-France le 8 décembre dernier, 8 agents des services techniques municipaux se sont attelés dès 16h30, puis dès 4h du matin le lendemain, au déneigement et au salage des 25km de voirie de la ville afin de permettre aux véhicules de circuler. *« Nous surveillons assidument les alertes météo et mettons en place un système d'astreinte dès que cela est nécessaire afin d'assurer, le plus rapidement possible, le déneigement des routes »* explique ainsi Ludovic Théodin, responsable-adjoint des Espaces verts. Enfin, ce ne sont pas moins de 15 agents municipaux qui se sont mobilisés entre le 17 et le 20 décembre, lors du deuxième épisode neigeux. Durant ces 4 jours, 35 tonnes de sel ont été utilisées pour sécuriser en priorité les grands axes routiers, les rues les plus fréquentées et les abords des équipements publics (crèches, écoles, foyer des anciens, équipements culturels, Relais-mairie, …). Face à l'ampleur de la tâche, la Municipalité a exceptionnellement fait appel à une société qu'elle a chargé de déblayer les ruelles et impasses de la ville. Enfin, plusieurs agents des services techniques municipaux ont été détachés afin d'effectuer le portage des repas aux domiciles des personnes âgées, les chauffeurs-cuisiniers de la ville ayant été bloqués par la neige.

Du sel pour les riverains

Rappelons qu'il incombe aux riverains (propriétaires et locataires) de déblayer la neige des trottoirs devant leurs entrées. Ces derniers peuvent se procurer du sel auprès des services techniques municipaux. ●

● **Centre technique municipal – rue de Verdun**

Recyclage des sapins de Noël : quelle est la règle ?

Après les fêtes, les sapins qui ont illuminé les foyers Chevillais commencent à perdre leurs épines … Il est temps pour eux d'entamer une seconde vie : la déchèterie intercommunale les récupère jusqu'au 29 janvier afin de les transformer en compost, excellent engrais pour les jardins. Charge donc aux Chevillais de ramener leurs sapins à la déchèterie. Les sapins doivent être nus de la tête au pied, sans décorations, neige carbonique, pot ou emballage. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors du premier passage. ●

Déchèterie intercommunale - rue du stade.
Ouverte le lundi et du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
Renseignements au 01 58 42 73 60.

Quartiers Centre et Bretagne

Bienvenue sur l'ex route de Chevilly !

Le 4 décembre, Christian Hervy, le Maire, Guy Pettenati, ancien Maire de Chevilly-Larue, Christian Favier, président du Conseil Général, Pierre Lioust, président du Comité d'entente des anciens combattants, et de nombreux Chevillais ont inauguré la nouvelle route qu'il ne faudra désormais plus appeler « route de Chevilly ». Ce projet d'aménagement de longue date, très attendu des habitants, relie l'avenue de la République à l'avenue du Général de Gaulle. Elle déleste le quartier Bretagne du trafic routier, favorise la sécurité routière dans les voies résidentielles et améliore l'accessibilité du Min et de la ZAC Petit Le Roy. Les anciens combattants se sont félicités des noms choisis puisque les deux tronçons de cette route ont été baptisés « rue du 8 mai 1945 » et « rue du 11 novembre 1918 ». Ces appellations *« contribuent au maintien indispensable de la mémoire collective »* a souligné Pierre Lioust. *« Cet ouvrage va contribuer à donner une autre image de la commune et permettre aux habitants d'avoir un autre regard sur leur ville et notamment, son patrimoine économique »* a déclaré Christian Hervy, le Maire, après avoir rappelé le long combat,



initié par Guy Pettenati, qui a mené à cette réalisation. Christian Favier a quant à lui insisté sur le désengagement financier de l'État : *« Cette route a nécessité un investissement de 14 millions d'€ financés grâce aux seuls engagements du Conseil général à hauteur de 70% et du Conseil régional pour le solde, dans le cadre du Contrat particulier Région-département ».* ●

Quartier Larue

Concertations autour de l'avenue du Général de Gaulle et du lycée

À l'initiative du Comité de quartier Larue, les services compétents du Conseil général et de la ville et le cabinet d'architecte en charge du projet du lycée ont discuté avec les riverains des futurs aménagements de voirie de l'avenue du Général de Gaulle et des abords de l'établissement. Ce lundi 6 décembre, les questions ont surtout porté sur le stationnement, la fluidité du trafic, la sécurisation des piétons et des entrées des résidences et les accès aux arrêts de bus. La concertation se poursuit : les riverains peuvent faire part de leurs propositions lors de permanences en présence d'un représentant du Conseil général et de la direction de l'aménagement de la ville. Le projet, intégrant autant que possible leurs remarques, sera présenté aux habitants en réunion publique. ●

● **Permanences au Relais-mairie Larue – 55, boulevard Mermoz : mardi 11 janvier de 17h à 18h30, mercredi 19 janvier de 10h à 12h, samedi 22 janvier de 10h30 à 12h.**

● **Réunion publique mercredi 2 février à 20h, salle Jacqueline Auriol – 1, avenue Guynemer.**

Quartier Bretagne

Projets d'aménagement rue Petit Le Roy

Mercredi 15 décembre, Didier Dubarle, 1er maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers, et les services techniques municipaux ont discuté avec les riverains de leurs propositions d'aménagement de la deuxième tranche de la rue Petit Le Roy. Les objectifs étant avant tout de privilégier la sécurité des piétons, l'intégralité de la rue sera en zone 30. Ces travaux impliqueront également la réfection du réseau d'assainissement et de l'éclairage public. Cette opération, d'1,4 millions d'€, devrait commencer en mai 2011 pour une durée d'environ 6 mois. Cette deuxième tranche intervient sciemment apès l'ouverture de la « route de Chevilly », celle-ci permettant de désengorger le trafic au sein du quartier notamment durant les travaux. Courant premier trimestre 2011, la ville présentera aux riverains un plan de circulation du quartier durant les travaux.



Sébastian Meier, Ch

Grâce à l'amitié qui lie l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue au Musikverein d'Hochdorf depuis plus de trente ans, le jeune clarinettiste allemand Sébastian Meier a pu réaliser son vœu : venir étudier pendant un an la physique à la faculté de Paris-Jussieu. La Municipalité et Patrick Blas, directeur de l'Orchestre philharmonique, lui ont trouvé un nid à Chevilly-Larue. Sur la passerelle solidaire du jumelage, Sébastian est, d'outre-Rhin, notre hôte jusqu'en juin prochain.

Cinq semaines à Paris chez son correspondant et Sébastian Meier tombe littéralement sous le charme de la ville lumière. Il a 13 ans. C'est son premier voyage loin d'Hochdorf et de ses parents. Au terme de son séjour, il quittera la capitale comme s'il quittait un premier amour en se faisant la promesse d'y retourner un jour. Bille en tête, l'adolescent poursuit sa scolarité parallèlement à l'apprentissage de la clarinette. Il commence l'instrument à 10 ans au conservatoire d'Hochdorf puis rejoint très vite le Musikverein, formation musicale de cette même municipalité où jouer à plusieurs devient bientôt un vrai bonheur, voire un plaisir absolu chaque fois que le Musikverein rencontre l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Les deux formations musicales se réunissent régulièrement depuis plus de trente ans. Les liens d'amitié qu'elles ont tissés résultent du jumelage de Chevilly-Larue avec la ville d'Hochdorf. *« C'est toujours une joie de nous retrouver ! »* confie Sébastian dans un français parfait. *« La complicité est si grande entre nous qu'avec Patrick Blas, le directeur de l'Orchestre philharmonique de Chevilly-Larue, nous nous sommes toujours dit que si nous avions un jour besoin de quelque chose, nous serions là, de part et d'autre, pour nous entraider … ».* Sébastian, qui entre-temps obtient un Bac franco/allemand avant d'effectuer son service civil au sein de l'administration hospitalière germanique, ignore encore que ce serment pourrait un jour le concerner. Passionné par la physique, il est en troisième année de faculté quand le programme Erasmus (qui permet aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement européen), lui offre l'opportunité de faire un stage d'un an en physique fondamentale à Paris. *« À Paris ?! »* Presque dix ans après son coup de foudre pour la capitale, Sébastian ne fait ni une, ni deux et met tout en œuvre pour suivre son cursus à Jussieu. Il travaille à l'institut Fraunhofer-ISE (le plus grand d'Europe sur la recherche solaire), met de l'argent de côté puis consacre toute son énergie à trouver un studio sur Paris. En vain ! Comprenant dans ses e-mails que Sébastian est dans le désarroi, Patrick Blas va se démener pour lui trouver un toit. Grâce au soutien de la Municipalité, un ancien logement à l'école Pierre et Marie Curie lui est alors proposé en colocation. Sébastian saisit l'occasion. *« Je ne le remercierai jamais assez, sans compter que, pour la belle histoire, je continue de jouer de la clarinette au sein de l'Orchestre philharmonique tous les vendredis soir ».* Dans trois ans, à Bac + 6, notre physicien d'adoption sera un spécialiste des panneaux photovoltaïques. Fidèle à son premier amour, il rêve d'être un jour parisien et d'habiter le quartier Latin. Entre Hochdorf et Chevilly-Larue, la solidarité est une langue commune, un tremplin d'échanges et d'amitié … De la part de Sébastian, *« frohes Jahr »* à tous, BONNE ANNÉE !

Florence Bédouet

evillais d'adoption

Débat d'orientations budgétaires

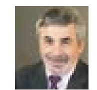
En prélude au vote du budget, les élus et la population ont débattu des orientations budgétaires de la ville pour 2011 le 14 décembre dernier. Ces dernières sont, cette année, fortement marquées par la crise, le gel des dotations de l'État et les différentes réformes gouvernementales. Cependant, malgré ce contexte de restrictions budgétaires, la commune entend poursuivre une politique basée notamment sur la solidarité envers tous les Chevillais.

Un budget placé sous le sceau de la s

Cette année encore, le débat d'orientations budgétaires aura donné lieu à de riches discussions avec les Chevillais. Outre des questions liées à la sécurité et à l'aménagement du territoire, les débats se sont essentiellement portés sur l'avenir des finances locales. En effet, le budget de la ville pour l'année 2011 est fortement impacté par l'accentuation de la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales, par le biais de différentes réformes gouvernementales et de nouvelles dispositions prévues par la loi de finances 2011. Ainsi, le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale (CET) engendre un manque à gagner financier conséquent pour la ville. Autre point noir : du fait des nouvelles modalités de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'État aux collectivités, cette dernière baissera de 0,34% à Chevilly-Larue, ce qui porte un nouveau coup aux finances de la ville. Enfin, la réforme des collectivités territoriales, qui vient d'être adoptée au Sénat, prévoit la suppression de la compétence générale des régions et des départements, ce qui limitera les possibilités

Les orientations budgétaires 2011 restent ambitieuses malgré les contraintes financières imposées par l'État aux collectivités. Elles garantissent aux Chevillais la continuité et même le renforcement du service public local et de l'aide aux personnes en difficulté, à l'heure où tout le monde souffre de la politique de la droite et du gouvernement.

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse ; groupe Communistes et partenaires



Avec une politique financière municipale rigoureuse, les recettes augmentent plus que les dépenses et génèrent ainsi un autofinancement qui nous a permis, en cette année 2010, de ne pas avoir recours à l'emprunt, tout en ayant prévu un investissement de 7 millions d'€. Grâce à notre capacité d'anticipation, en 2011 nous n'augmenterons donc pas la pression fiscale.

André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative ; groupe Parti de Gauche/Radicaux de gauche



Les orientations du budget pour 2011 maintiennent une politique sociale constructive, qu'il s'agisse des projets communaux ou de ceux touchant à la coopération décentralisée. Dans le domaine de la santé, il faut soutenir le centre médico-social des halles qui rend de grands services aux Chevillais et qui pourrait être appelé à se développer.

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé et aux Jumelages ; groupe Non-inscrits



Chiffres clefs

71 469 €

Le manque à gagner estimé pour la ville en 2011, du fait de la baisse des dotations financières de l'État aux collectivités territoriales.

829 617 €

La somme estimée que la ville devra reverser au Fonds national de garantie individuelle (FNGIR) en 2011 dans le cadre de la réforme des finances locales.

450 000 €

Le manque à gagner minimum pour la ville, à partir de 2012, du fait de la création d'un nouveau fonds de péréquation (fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales), auquel Chevilly-Larue devra cotiser.

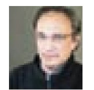
-7,43%

La réduction, prévue par la loi de finances 2011, des compensations versées par l'État aux collectivités au titre de diverses exonérations fiscales intervenues depuis 1982.

olidarité et de l'innovation

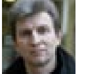
de financements croisés et se traduira par la diminution des financements d'équipements publics. Cependant, comme l'a souligné Christian Hervy, le Maire, dans son allocution lors du débat d'orientations budgétaires, *« nous nous attacherons, en dépit des difficultés du moment, à poursuivre une gestion ancrée dans les valeurs que nous avons en partage : solidarité, développement durable, développement économique pour l'emploi, réponses diversifiées aux besoins de logement et modération fiscale »*. En effet, la ville ayant anticipé en amont les restrictions budgétaires liées aux réformes gouvernementales, cette dernière dispose d'un niveau correct d'autofinancement et d'un endettement bien maîtrisé, ce qui lui permet de sauvegarder, voire renforcer les services publics locaux et de préserver le pouvoir d'achat des Chevillais. Ainsi, outre la mise en œuvre de différentes opérations d'embellissement de la commune, les projets déjà engagés, tel que la restructuration de la crèche Gaston Variot (qui permettra de créer 15 nouvelles places en crèche) seront maintenus. Enfin, dans ce contexte de crise économique, il a été proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages cette année.

Léa Goutmann-Becker



En 2011, le budget de la ville sera porteur d'une innovation particulière avec la mise en œuvre de notre Agenda 21 à l'issue d'un travail de concertation mené avec la population au cours de l'année. Cette concertation a permis de diagnostiquer les besoins et de définir les domaines dans lesquels nous pourrons agir concrètement. En ce sens, 2011 sera la première étape d'un projet global en matière de développement durable à Chevilly-Larue.

Laurent Taupin, conseiller municipal, groupe Europe écologie-les verts



Cette année encore, le débat d'orientations budgétaire s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile. Victimes d'une véritable saignée financière, les collectivités ont consenti d'importants efforts de relance, limitant ainsi l'impact de la crise sur les territoires. Mais le gel des dotations va les contraindre à poursuivre leurs engagements dans un contexte de réduction drastique des ressources. La réforme territoriale n'aura qu'une conséquence : gripper le seul outil de relance qui fonctionne à ce jour.

Bruno Tranchant, maire-adjoint délégué à l'Intercommunalité ; groupe Socialistes et partenaires et groupe Socialistes et citoyens



Nous notons avec satisfaction l'ouverture, avec trois ans de retard, du nouveau lycée et la création d'une nouvelle crèche [...]. Cependant, nous déplorons qu'il n'y ait toujours pas de projet d'une vidéosurveillance et encore moins une étude sur la mise en place d'une police municipale, alors que l'on note une forte progression de la délinquance à Chevilly-Larue et un doublement des actes de dégradations.

Jean-Franco Capirchio, conseiller municipal ; groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits

Vie associative

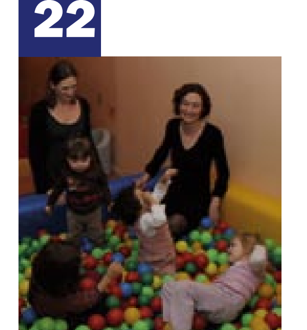
Les associations Chevillaises à la fête

Les associations Chevillaises étaient à la fête, le 16 décembre dernier, lors d'une soirée spéciale organisée par la Municipalité en leur honneur et à laquelle Christian Hervy, le Maire, et de nombreux élus ont participé. Ce moment de convivialité a permis à une centaine de personnes de se rencontrer et d'échanger, mais également de découvrir des extraits des spectacles *Le Fulgurant* et *Pourquoi je ne suis pas née en Finlande* respectivement présentés par les conteuses Mimi Barthélémy et Praline Gay-Para. Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale, s'est saisie de l'occasion pour saluer le travail mené par les associations : « *La densité et la diversité de notre tissu associatif constituent une véritable richesse pour notre commune. Cette richesse, nous faisons en sorte de la préserver et c'est pour cela que le développement de la vie associative constitue une des priorités de l'action de notre Municipalité* ».



Crèche Gaston Variot

Les tout-petits prennent leurs quartiers rue Outrequin



Les enfants accueillis au sein de la crèche Gaston Variot ont profité de la période des fêtes pour déménager. En effet, dans le cadre des travaux d'extension de leur structure d'accueil, ces derniers ont pris leurs quartiers dans des locaux provisoires situés au 1, rue Outrequin. Ils y resteront au moins un an, le temps que leur crèche rouvre ses portes, entièrement rénovée. Les parents seront invités à découvrir les locaux au sein desquels leurs tout-petits seront provisoirement accueillis à l'occasion d'une soirée le 14 janvier.

Mission locale

L'aide à l'emploi des 16-25 ans sur la toile

En cette nouvelle année 2011, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, structure d'aide à l'emploi et à l'insertion des jeunes de 16-25 ans, se dote d'un nouvel outil : un site internet. Attractif, dynamique, celui-ci offre à son public un panel d'informations de la plus grande utilité. Sa vocation ? Rapprocher les jeunes des entreprises, leur permettre d'être réactifs à une offre d'emploi ou de formation et de garder un lien avec la Mission locale. Missions réussies notamment grâce à la rubrique « Les services » et son lot de chapitres sur l'orientation, la formation, l'emploi, la santé, le handicap, la justice et la réinsertion et enfin la mobilité internationale. Grâce également aux espaces « candidats » et « entreprises », où chacun peut déposer et consulter CV et offres d'emplois. Les internautes retrouveront également sur ce site tous les ateliers et événements de la Mission locale.

Rendez-vous sur missionlocalebvm.fr

Festivités

Le marché de Noël décolle place Nelson Mandela

La nouvelle formule du marché de Noël a fait carton plein ! Les Chevillais sont venus en nombre y faire leurs emplettes ou simplement profiter des animations. Entre l'atelier de confection de boules de Noël, les tours en calèche, les animations musicales et les étals de cadeaux ou de denrées gastronomiques, les habitants ne pouvaient manquer le rendez-vous du marché de Noël, d'autant que ce dernier recelait cette année de quelques originalités. À commencer par son emplacement : fini la place de l'Église, l'ambiance festive du marché de Noël a été déplacée place Nelson Mandela pour le plus grand plaisir des riverains. Ce dernier a par ailleurs battu son plein du 10 au 12 décembre, c'est à dire plus tôt qu'a l'accoutumée. Enfin, grande nouveauté : pour la première fois, la gestion du marché de Noël est passée en régie municipale. En a résulté un plus grand nombre de commerçants (32 au total, soit 10 de plus que l'an passé) et quelques exclusivités, comme la présence de tous les Comités de quartiers de la ville sur un stand proposant distribution de cadeaux et de bonbons aux enfants et rédaction de lettres au Père Noël. Pour couronner le tout, un concours a récompensé les propriétaires des plus beaux stands du marché, propriétaires qui ont rivalisé d'imagination pour proposer aux Chevillais des étals aussi illuminés et colorés que riches et diversifiés … Vivement l'année prochaine ! ●



Quartier La Guinet

Bientôt une nouvelle salle de sport

Comme ont pu le constater Christian Hervy, le Maire, des élus et des agents municipaux des services concernés lors d'une visite de chantier organisée fin novembre l'opération Pierre et Marie Curie, menée sur une parcelle de l'ancienne ZAC Petite Bretagne, progresse à grands pas. Ce chantier, amorcé depuis le mois de septembre, comprend la construction d'une résidence hôtelière (en front de RN7) et d'une salle de sport. Cette dernière sera dédiée au groupe scolaire Pierre et Marie Curie et aux associations de la ville. La toiture du bâtiment a été posée début décembre et la liaison avec le réseau de géothermie est en cours. Ce futur équipement public ouvrira ses portes en avril prochain. ●



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 14 décembre 2010

- **Débat d'orientations budgétaires 2011 pour le budget primitif de la ville et le budget annexe d'assainissement**
- **Présentation du rapport d'activité 2009 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)**
- **Présentation du rapport d'activité 2009 du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**
- **Présentation du rapport d'activité 2009 du Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (SIEVD) sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets**
- **Présentation du rapport d'activité 2009 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)**
- **Fixation des tarifs municipaux**
  Vote : 24 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts)
  1 abstention (PS)
  7 contre (SC, UMP)
- **Versement d'un fonds de roulement à l'association Sol'Épi**
  Vote : Unanimité
- **Demande de subvention pour le réaménagement du parc des sports et demande d'homologation du terrain de football**
  Vote : 31 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC, UMP)
  1 ne prend pas part au vote (PS)
- **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du centre de loisirs**
  Vote : 26 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
  5 abstentions (SC)
  1 ne prend pas part au vote (PS)
- **Approbation de l'avenant à la convention avec la RATP concernant le transport urbain municipal de La Colombe**
  Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP)
  5 abstentions (SC)
- **Approbation de la convention avec le SAJIR (Service Régional d'Action Judiciaire et d'Insertion)**
  Vote : Unanimité
- **Vœu de la majorité contre la présence d'aluminium dans l'eau de boisson**
  Vote : Adopté à la majorité
- **Vœu de la majorité contre le projet de l'État de prélever 340 millions d'€ sur les organismes HLM**
  Vote : Adopté à la majorité

Lexique
PC : Groupe Communistes et partenaires
PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche
PS : Groupe Socialistes et républicains
NI : Groupe des Non-inscrits
Verts : Groupe Europe écologie- les Verts
SC : Groupe Socialistes et citoyens
Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement
UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Conseil municipal d'enfants

Bienvenue au nouveau Maire enfant !



Hadrien Lo Faro, nouveau Maire enfant, a été élu le 13 décembre par l'ensemble des membres du Conseil municipal d'enfants (CME). Ce jeune élève de 6e au collège Liberté nourrit une véritable passion pour la politique, comme en témoigne son activité au sein du CME l'an passé en tant qu'élu, et celle en parallèle de délégué au Parlement des enfants. Il sera secondé dans sa tâche par ses deux adjoints, Antonin Redon et Yoann Bernard, tous les deux en 6e au collège Liberté.

Débat public

Le réseau de transport public au cœur des échanges

Les Chevillais sont conviés à un débat public sur *« Le réseau de transport public du grand Paris »*. Dans le cadre du prolongement de la ligne 14, la ville de Chevilly-Larue s'est associée aux villes de Gentilly, Kremlin-Bicêtre, Arcueil, Villejuif, L'Haÿ-les-Roses, Thiais, Orly, Rungis et au Conseil général du Val-de-Marne pour exiger une meilleure desserte du territoire du sud du département. Ce débat public sera l'occasion de réaffirmer la nécessité d'inclure deux stations de métro pour les Chevillais et de prévoir un tracé en souterrain, source de moins de nuisances.
Débat public lundi 10 janvier à 20h au théâtre André Malraux

Territoire de commerce équitable

Un titre bien mérité



Le jeudi 25 novembre dernier, Christian Hervy, le Maire, et François Pernigotti, conseiller municipal délégué au Commerce équitable et à l'Économie sociale et solidaire, entourés de Caroline Queffelec, responsable du service Développement économique, et de Damien Bruschi, directeur du Pôle d'économie solidaire, ont reçu le titre de *Territoire de commerce équitable* décerné à la ville de Chevilly-Larue. Celui-ci leur a été remis par Sylvie Mayer, membre du jury. Ce dernier a été sensible à l'action emblématique de la ville qu'il a reconnu comme pionnière dans le département : « *En 2003, le Pôle d'économie solidaire a créé l'Espace de commerce équitable, 1er lieu de vente spécialisé dans le Val-de-Marne, permettant ainsi de sensibiliser et présenter l'offre aux citoyens et entreprises du territoire (...)* ». Ce diplôme vient saluer les actions en cours menées à Chevilly-Larue mais aussi celles à venir puisque la ville adoptera prochainement son Agenda 21, programme d'actions en faveur du développement durable au sein duquel le développement du commerce équitable sera l'un des enjeux. ●

Prévention de la délinquance

Tous les partenaires autour de la table

Lors de la séance plénière du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), jeudi 2 décembre, Christian Hervy, le Maire, Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et prévention de la délinquance, Marc-Étienne Pinauldt, sous-préfet, Thierry Ballanger, commissaire principal, Charles Hornetz, correspondant du Parquet, mais aussi des représentants du Conseil général, de l'Éducation nationale, du service de la Tranquillité publique et des riverains ont dressé un état des lieux de la délinquance à Chevilly-Larue. Ils ont mis en exergue les actions de prévention, de dissuasion et de répression déjà largement menées ou qui restent à mettre en œuvre. Ainsi le nombre d'interpellations a augmenté. Christian Hervy a insisté sur la nécessaire présence quotidienne des forces de police. Chacun s'est accordé à vouloir développer les actions coordonnées par tous les acteurs. ●

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

Hermine Rigaud, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Élisabeth Maillefert, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

Élisabeth Lazon, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Nora Lamraoui-Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Murielle Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

François Pernigotti, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire et au commerce équitable : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Émilie Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Dominique Lo Faro, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Richard Dell'Agnola, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Émilie Petit *Conseillère Municipale, présidente du groupe Communistes et partenaires*



Voici une nouvelle année qui commence, et qui dit nouvelle année pour vos élus dit nouvelles actions et nouveau budget en préparation.
Le 14 décembre dernier s'est tenu le débat d'orientations budgétaires. À cette occasion, notre groupe a pu exprimer ses priorités et ses engagements.
Nous vous assurons toute notre solidarité cette année face aux difficultés croissantes du quotidien, mais aussi contre la politique désastreuse et irresponsable du gouvernement qui favorise toujours les plus riches au détriment du plus grand nombre sans se soucier de la précarité qui touche toujours plus de familles.
Ainsi, plus que jamais en 2011, nous serons aux côtés des plus démunis mais aussi auprès des enfants et des jeunes, des familles, des personnes âgées, des sportifs et des salariés avec des actions et des projets innovants (l'extension de la crèche Gaston Variot, un futur lycée, de nouvelles améliorations au parc des sports, la ferme du Saut du loup, la création de squares pour embellir la ville, des logements neufs et une résidence pour personnes âgées au clos Saint-Michel, …).
Nous continuerons à mener nos actions sur le terrain en vous écoutant et en vous informant lors de réunions publiques, des rencontres de quartier mais aussi dans l'élaboration et le suivi des grands projets en cours (le nouveau centre de loisirs, l'Agenda 21, le réaménagement du secteur RN7/Anatole France, …).
En attendant de vous rencontrer très bientôt, nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une très

Mostafa Rizki *Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes et apparentés*

Solidarité : Il est temps de changer !



À l'heure où l'exclusion sévit de toutes parts, les ressources allouées aux associations caritatives se font de plus en plus rares. Ce, dans un contexte où leur périmètre ne cesse de s'élargir pour satisfaire une demande croissante. Ainsi, il y a peu, les Secours Populaires étaient en mesure de subvenir aux besoins des plus nécessiteux, fut-ce dans des conditions difficiles. Force est de constater que les temps ont changé et que les dons fondent désormais comme neige au soleil, du fait de la crise.
Notons encore que plus du quart de la nourriture distribuée aux bénévoles provient de l'industrie agro-alimentaire, un autre quart des grandes et moyennes surfaces, et le reste –moins de 20 %– des opérations de collectes annuelles. Dans ces conditions, les réseaux de distribution multiplient les opérations de vente au rabais de produits proches de la date d'expiration, reportant ainsi sur les consommateurs l'essentiel des efforts de collecte destinés aux associations.
Autre sujet de préoccupation, la professionnalisation de l'assistanat, à l'heure où l'écoute des familles est une priorité. Mais, il y a loin de la coupe aux lèvres, et ces entreprises de services se préoccupent davantage du nettoyage des locaux d'hébergements que du sort de leurs pensionnaires. Une charte imposera sous peu des règles d'hygiène très strictes, les mêmes que celles qui régissent les métiers de la restauration. Les « laissés pour compte » ne réclament pas tant un service « quatre étoiles » qu'un zeste de nourriture et de réconfort. Tâchons de ne pas l'oublier !
Bonnes et heureuses fêtes à tous, avec une pensée particulière pour nos amis chevillais les plus exposés aux aléas de l'existence.

Pour plus d'informations : contact@ps-chevilly.org

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo-Faro, André Deluchat *élus du groupe du Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

Ce qui a été semé dans l'unité ne peut que fructifier …

L'année 2010 aura été marquée par la mobilisation sans précédent du monde du travail impliquant jeunes et retraités, contre la remise en cause de la retraite à 60 ans. Ce mouvement syndical unitaire de grande ampleur soutenu par 70% de la population n'a pas empêché la majorité parlementaire de voter la loi portant la retraite à 62 ans et faisant passer l'âge à taux plein de 65 à 67 ans. Quand on sait que 25 % des jeunes sont à la recherche d'un emploi et que 30 % des salariés sont licenciés ou en invalidité avant 60 ans, cette réforme inique du régime général devra être remise en cause. Un référendum est souhaitable. Actuellement, les retraites complémentaires concernant près de 22 millions de salariés du privé font l'objet de négociations entre partenaires sociaux. Ces retraites de l'ARRCO(*) et de l'AGIRC(*) représentent 1/3 de la retraite des ouvriers et employés et la moitié de la retraite des cadres. La valeur du point qui sert de calcul pour la retraite est fonction du rendement entre cotisation et retraite. Le risque existe avec le Medef qu'à compter de juillet 2011, les salariés qui prendront leur retraite avant 65 ans et bientôt 67 ans aient une réduction de la valeur du point pouvant aller jusqu'à 22 %. Comment donc affirmer le maintien du niveau des retraites ? Avec l'augmentation de plus de 4 % des cotisations retraite des fonctionnaires prévue dans la réforme, la coupe sera encore pleine en 2011 et la quiétude souhaitée par M. Sarkozy, qui fera sûrement partie de son allocution de fin d'année, ne saurait être au rendez-vous.
Après une année bien chargée et une prochaine qui le sera tout autant si rien ne change, nous vous présentons nos meilleurs vœux 2011 pour une réelle solidarité chevillaise.

(*) ARRCO : Association pour le régime complémentaire de retraite des salariés du secteur privé ; AGIRC : Association générale des institutions de retraite des cadres du secteur privé.

Laurent Taupin ▶ *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Cancun : un petit pas pour le climat



Le sommet de Cancun s'est achevé le 11 décembre dernier et a permis de sauver le processus de négociation international, mais pas encore le climat. Cet enjeu majeur marque un progrès : les gouvernements ont mis en place un fonds destiné à livrer les milliards dont les pays en développement ont besoin pour lutter contre les changements climatiques et la déforestation. Le fonds est acté, mais le mécanisme pour fournir l'argent nécessaire n'a pas été décidé. Des progrès auraient pu être réalisés sans l'influence néfaste des États-Unis dont les engagements restent faibles, mais aussi du Japon et de la Russie qui se sont prononcés contre la prolongation du protocole de Kyoto. Il faut noter que la France n'a pas voulu s'associer à l'objectif européen visant à réduire de 20% à 30% des émissions des gaz à effet de serre d'ici à 2020. Il faut espérer qu'à Durban, dans un an, les gouvernements pourront aboutir à un accord mondial qui permettra aux pays de construire une économie verte et tiendra les pollueurs pour responsables. La lutte contre le réchauffement climatique c'est l'affaire de tous, c'est un enjeu environnemental, économique et social. À Chevilly-Larue, en 2011, nous commencerons à mettre en œuvre notre Agenda 21, c'est-à-dire, notre projet global en matière de développement durable. C'est une contribution qui pourrait vous apparaître bien modeste au regard des enjeux mondiaux, mais c'est bien la somme des actions locales et individuelles qui permettra de transformer la société en préservant les générations futures.

Jean-Paul Homasson ▶ *Maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Notre partenariat avec Yen Baï actualisé



Notre programme de coopération décentralisée avec la ville de Yen Baï est centré depuis son origine sur les besoins dans le secteur de la petite enfance. Ainsi la Municipalité a-t-elle participé à un programme de construction d'écoles publiques dans des zones rurales pauvres à la périphérie de la ville. Conjointement nous avons développé des formations en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire, destinées au personnel de service des écoles maternelles. À partir de 2007 un programme « lait de soja » (sans OGM) a été mis en place pour lutter contre la malnutrition et concerne maintenant 1 310 enfants. Les résultats ont été très concluants ; cette malnutrition évaluée sur la courbe staturo-pondérale est passée de 23% à 6%, avec un corollaire inattendu : une nette augmentation de la fréquentation des écoles. Pour 2011 les nouvelles constructions seront à la charge de Yen Baï. Chevilly-Larue poursuivra la lutte contre la malnutrition (trois verres de lait de soja par semaine) avec un verre de lait en poudre en plus. Cela peut paraitre modeste, mais d'une grande efficacité. Un repas d'enfant revient à 0,27 ou 0,28€. Pour l'information des parents le prix de revient est affiché chaque jour avec le détail des denrées achetées. L'humidité dégrade rapidement les structures de jeux en plein air dans les cours des écoles ; nous pourrions envisager la prise en charge de leur réfection. Un programme d'assainissement autour des écoles va être étudié. Les eaux usées ne sont pas traitées, s'écoulent souvent « chez le voisin » ou stagnent derrière les cuisines. Ce sont les grandes lignes de notre coopération, auxquelles pourrait s'ajouter le parrainage de quelques enfants. Nous vous souhaitons une bonne année … du lapin de métal blanc (ndlr : signe sous lequel sera placé cette année 2011).

Pascal Rioual ▶ *Conseiller municipal, élu du groupe Socialistes et citoyens*

Démocratie, les limites de l'exercice ! ! !



Le 14 décembre, dernier Conseil municipal de l'année, plus d'une trentaine de délibérations et un débat d'orientation budgétaire programmé en point 1. Ce conseil a débuté à 20h30 et s'est fini à 1h du matin.

Il y a une vraie volonté d'engorgement, car l'éviter est simple : augmenter le nombre de conseils, limiter le nombre de délibérations, faire des déclarations courtes et synthétiques, autant de considérations bafouées.

Monopolisation de la parole par une seule personne, le maire, pendant la majorité du temps. C'est sans doute le seul lieu où les personnes se sentent obligées de rester l'écouter.

Mépris total de la disponibilité des uns ou des autres, de leurs contraintes professionnelles du matin, de la possibilité de leur accorder un peu de temps en famille : … ils sont au service de la démocratie.

Inefficacité totale des débats, les votes ont commencés à 23h après une journée de travail pour certains.

Présence de militants proches du maire dans la salle. Seuls quelques Chevillais qui ne sont pas en service commandés, et qui d'ailleurs quittent la salle avant la fin du Conseil.

Alors oui, accordons un débat aux orientations budgétaires, seul sujet de la soirée, et pourquoi pas dans les quartiers, avec la population, à des heures décentes.

En rentrant à 1h du matin, j'entends les informations, et j'apprends que Berlusconi a obtenu la majorité au parlement italien. Une soirée vraiment désastreuse pour la démocratie. Optimistes avant tout, nous vous souhaitons à vous et à vos

Jean Franco Capirchio ▶ *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et Non-inscrits*

Nous devons rester vigilants



Par notre implication de tous les instants, notre groupe est incontournable dans le paysage politique de Chevilly-Larue. Nous sommes une opposition constructive dont le seul objectif est la défense des intérêts des Chevillais. Elle est également vigilante face à une majorité municipale particulièrement anti-gouvernementale et égocentrique. Nous l'avons constaté, une fois de plus, tout au long du Conseil municipal du 14 décembre 2010 consacré au débat sur les orientations budgétaires, où l'autosatisfaction habituelle du Maire et de sa majorité était de mise sur l'état des finances.

En 2011, nous continuerons à soutenir les projets porteurs d'avenir et de solidarité pour les habitants de notre commune. Nous resterons vigilant sur des décisions qui pourraient être prises et qui seraient susceptibles de modifier le paysage Chevillais (ZAC Anatole France, ZAC du triangle des Meuniers, réaménagement de la place De Lattre de Tassigny, etc.).

Face à une délinquance qui s'installe et à un sentiment d'insécurité grandissante dans notre ville, nous continuerons inlassablement à exiger la mise en place d'une Police Municipale et d'un système de vidéosurveillance.

À ceux qui nous ont fait confiance, nous voudrions dire que nous continuerons à tout faire pour ne pas vous décevoir, mais dire aussi que la diversité politique au sein d'une commune est essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie. Espérant une année 2011 plus solidaire, plus juste et plus fraternelle, nous vous adressons à tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, pour celles et ceux qui vous sont chers.

Itinéraires d'exils

Une journée avec Marie-Aude Murail

L'événement culturel de la rentrée sera sans conteste la venue de l'auteur de littérature jeunesse Marie-Aude Murail. Le temps de toute une journée, le samedi 29 janvier, les Chevillais auront trois rendez-vous avec elle et ses œuvres.

Dès le matin de cette journée particulière, les jeunes Chevillais (à partir de 14 ans) et les moins jeunes sont attendus pour un premier temps fort, la petite forme *Émilien ou la salle des papas perdus,* une création du théâtre André Malraux librement inspirée des romans de Marie-Aude Murail. L'après-midi, place aux lectures d'extraits de quelques-uns de ses plus célèbres ouvrages : Charity, Émilien, Violaine, Bart, … Tous ses personnages seront là. Marie-Aude Murail aussi ; l'occasion unique de vivre une rencontre inoubliable avec l'auteur, d'échanger avec elle sur ses livres, son métier, ses engagements. Et de profiter d'une vente-dédicace exceptionnelle. *Oh Boy !,* bouquet final de cette journée riche en émotions, sera présenté en fin d'après-midi au théâtre André Malraux. Un spectacle à ne pas rater : tirée du roman le plus primé et le plus traduit de Marie-Aude Murail, cette adaptation théâtrale signée Catherine Verlaguet et Olivier Letellier a reçu le Molière du spectacle Jeune public 2010. La pièce raconte l'histoire de trois enfants adoptés dans un monde de tragédies, d'insouciance et de rire … et le parcours initiatique de Barthélémy, Peter Pan des temps modernes, à la maladresse touchante et à l'insouciance à toute épreuve. À travers la remarquable performance physique du comédien Lionel Erdogan, *Oh Boy !* est une véritable ode à la vie et à l'amour fraternel. Cerise sur le gâteau, un débat en présence de l'auteur et de l'équipe artistique suivra la représentation. ●

Anna Weiss

◗ *Émilien ou la salle des papas perdus,* à 11h à la Médiathèque (entrée libre sur réservation).
◗ Rencontre/lectures avec Marie-Aude Murail, à 15h à la médiathèque, suivie d'une vente-dédicace.
◗ Spectacle *Oh Boy !,* à 18h au théâtre André Malraux suivi d'une rencontre-débat avec l'auteur.

Deux questions à … Marie-Aude Murail

« Donner à lire, c'est donner à aimer »

Vingt ans de carrière, quatre-vingt livres et une collection de prix et récompenses … Marie-Aude Murail est une véritable machine à inventer et à éveiller la curiosité des jeunes lecteurs.

◗ Que signifie être écrivain jeunesse ? Quels rapports entretenez-vous avec vos jeunes lecteurs ? Est-ce une manière pour vous de vous engager contre l'illettrisme ?
Écrire pour les enfants, les adolescents, c'est se sentir investi d'une mission particulière. C'est également devenir un écrivain pour non-lecteurs, exprimer le désir d'être aimé par ceux qui n'aiment pas la lecture. Aujourd'hui 15 à 20% de la population scolaire est en difficulté de lecture. J'ai eu la chance de rencontrer Christine, une institutrice. Je l'ai accompagnée pendant cinq ans en classe de CP. Cela a été l'expérience de ma vie. Ensemble, nous avons mis au point une méthode de lecture basée sur l'imaginaire, le plaisir de lire : le manuel *Bulle.*


© Claudie Rocard-Laperrousaz

◗ Depuis les débuts de la série des *Émilien* jusqu'à *Oh Boy !,* roman a succès et spectacle qui a reçu un Molière, quel parcours ! Imaginiez-vous un tel engouement ?
Les *Émilien* sont mes premières histoires pour adolescents, des romans miroirs proches de leur vie et bien ancrés dans le réel que j'ai écrit à la première personne. Le lecteur s'identifie à Émilien et à ses aventures entre 13 et 17 ans, à commencer par *Baby-Sitter blues.* On ne sait jamais pourquoi on vous aime. Bien sûr qu'on le cherche ! Si on connaissait les recettes du succès, ce serait si simple … Chaque livre est une nouvelle aventure, une rencontre inédite avec mon public. ● **A.W**

Cinéma

Littérature jeunesse sur écran noir

Pour sa 21e édition, le festival Ciné-Junior 94 est placé sous le signe de la littérature jeunesse et de la bande-dessinée. Cet événement, organisé par le Conseil général du Val-de-Marne, invite le public de 3-15 ans dans dix-huit salles obscures du département à vivre la magie des adaptations cinématographiques d'albums, romans, BD et à (re)découvrir ainsi les univers de Rudyard Kipling, Satyajit Ray, Raymond Briggs, … Premier rendez-vous : mercredi 2 février à 14h30 avec *Le livre de la jungle* (de Zoltan Korda, 1942). Deuxième étape : dimanche 6 février à 14h30 avec *Babar, roi des éléphants* (de Raymond Jafelipe, 1998), légende vivante de la littérature jeunesse pour au moins trois générations d'enfants puisque le célèbre éléphanteau fête ses 80 ans en 2011. ●

A.W



◗ Au théâtre André Malraux
102, avenue du Général de Gaulle.
Tarifs : 6€ (plein tarif), 4€ (– de 25 ans).
Détail des films à Chevilly-larue dans le programme mensuel du Théâtre et dans le supplément *Actus.*
Informations sur le festival :
www.cg94.fr/cine-junior

Itinéraires d'exils

Toujours sur la route !

Après l'exposition à la médiathèque en novembre dernier, la thématique *Itinéraires d'exils* poursuit sa route chevillaise. Les conteurs Rachid Bouali, Praline Gay-Para et Mimi Barthélémy sillonnent les chemins pour narrer, à travers trois récits, les méandres, les peines et les joies de l'exil. Au programme : des spectacles-épopées en vagabondage dans la ville. ●

◗ *Cité Babel,* de Rachid Bouali le lundi 10 janvier à 20h30 à la Maison du Conte et le jeudi 13 janvier à 14h à la médiathèque. Entrée libre.

◗ *Pourquoi je ne suis pas née en Finlande ?* de Praline Gay-Para, le samedi 15 janvier à 18h30 puis *Le Fulgurant* de Mimi Barthélémy, à 21h au théâtre André Malraux (01 41 80 69 69).

Théâtre André Malraux

Vous avez le programme

Le théâtre André Malraux a mis en place un certain nombre de mesures en faveur du développement durable, démarche dans laquelle la ville s'est engagée dans le cadre de son Agenda 21. Dans cet esprit, ce haut lieux culturel n'enverra plus son programme au public chevillais, celui-ci étant livré chaque mois avec le journal municipal et donc ainsi distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Toutefois les Chevillais peuvent à la demande continuer à se faire envoyer le programme.

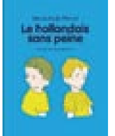
◗ Théâtre André Malraux – 01 41 80 69 60.

Marie-Aude Murail : une drôle de dame …

Marie-Aude Murail est une machine à inventer, une usine à faire des phrases, elle passe son temps à refaire le monde en mots. Ce qu'elle aime, c'est tout « recycler » : la peur de la mort, la douleur d'aimer, la maladie, l'injustice, le fric qui file, les coups qui tombent, les paroles qui tuent. Mais aussi, l'amour, l'amitié, le mystère et toujours en fil rouge : l'humour. Une drôle de dame qui aime les enfants et les livres, et qui organise entre eux des rencontres inoubliables.

Le hollandais sans peine

Marie-Aude Murail – Éd. L'École des Loisirs, Coll° Mouche,1990



Pour réussir dans la vie, tout le monde sait qu'il faut apprendre les langues étrangères. Le papa de Jean-Charles l'a bien compris, et c'est pour ça qu'ils partent en famille camper en Allemagne : un bon bain de langue, il n'y a que ça de vrai ! Jean-Charles n'a pas vraiment envie de jouer avec le petit garçon blond de la tente voisine, et c'est en traînant les pieds qu'il lui propose un foot. Finalement c'est plutôt rigolo d'essayer de communiquer avec quelqu'un qui parle une autre langue. Surtout quand on décide d'inventer des mots … Figurez-vous qu'il parle le hollandais, enfin c'est ce qu'il dit à son papa … Fou rire garanti avec ce petit livre débordant d'humour et d'imagination.

Oh Boy !

Marie-Aude Murail – Éd. L'École des Loisirs, Coll° Médium, 2000



Ils sont frères et sœurs. Depuis quelques heures, ils sont orphelins. Ils ont juré qu'on ne les séparerait pas. Siméon, Morgane et Venise Morlevent n'ont qu'un objectif : se trouver une famille. Or à l'horizon ne pointent qu'une ophtalmologue sèche et coincée, Josiane, et Barthélémy, son demi-frère jeune et superficiel quelle ne supporte pas. La juge est bien embarrassée, mais son instinct lui dit que les enfants seront mieux chez Barthélémy. Il ne lui reste plus qu'à le convaincre. Malgré son manque de maturité, Barthélémy a un grand cœur et les enfants vont vite l'aimer ; mais ça ne sera pas sans surprises ni difficultés. Une histoire émouvante et drôle où l'on s'attache à des personnages hors du commun.

Maïté coiffure

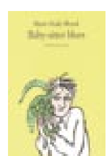
Marie-Aude Murail – Éd. L'École des Loisirs, Coll° Médium, 2004



Louis doit faire un stage d'une semaine, comme tous les élèves de 3e. Où ? Il n'en sait rien. Ce qui est sûr c'est qu'il n'aime pas l'école et qu'il ne se sent bon à rien. Un peu par hasard il va se retrouver dans un salon de coiffure, et le voilà qui se découvre ponctuel, travailleur, doué ! Mais coiffeur c'est pour les analphabètes, les ratés, décrète son père qui, lui, est chirurgien. Louis, qui se sent particulièrement bien chez « Maïté coiffure », sait qu'il aura envie d'y rester plus d'une semaine. Même si son père s'y oppose …

Baby-sitter blues

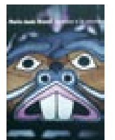
Marie-Aude Murail – Éd. L'École des Loisirs, Coll° Médium, 2006



Émilien déteste les gosses qui pleurnichent. Il s'est juré de ne jamais devenir père. Un père, d'ailleurs, il ne sait pas ce que sait ; à quatorze ans, il vit seul avec sa mère. Alors pourquoi jouer les baby-sitters ? Pour l'argent, bien sûr. À 5€ de l'heure il pourra peut-être se payer l'ordinateur de ses rêves. Émilien, qui a une imagination débordante et qui lit consciencieusement *Comprendre et aimer son enfant,* va vite devenir le champion des baby-sitters et être demandé par tous les parents du quartier ; à lui l'ordi … Ce petit roman drôle et tendre à la fois est le premier de la série des aventures d'Émilien. En grandissant au fil des livres il va essayer de percer le mystère du monde féminin, et ce n'est pas triste !

Le tueur à la cravate

Marie-Aude Murail – Éd. L'École des Loisirs, Coll° Médium, 2010



Le père de Ruth a connu sa femme et sa sœur jumelle en terminale : Marie-Ève et Ève-Marie. Les deux sont décédées ; Marie-Ève voilà quelques années et sa sœur vingt ans auparavant. Ruth n'arrivant plus vraiment à distinguer sur les photos sa mère de sa jumelle, va déposer sur le site perdu-de-vue.com une photo de la classe, avec une adresse internet fictive créée pour l'occasion. Elle espère ainsi obtenir des commentaires de vieux copains qui les reconnaîtraient. Elle ne pensait pas en faisant ça, faire ressurgir les fantômes du passé. Dans les messages envoyés par l'ancienne prof de philo et certains camarades de classe, Ruth apprend qu'Ève-Marie a été assassinée et que son père a été accusé ! Cette photo va déclencher des réactions en cascades et remettre d'actualité cette vieille affaire. Le tueur pourrait bien reprendre du service …

La comtesse d'Esparbès de Lussan, une femme émancipée

Fille de Barthélémy François Thoynard de Jouy, qui a construit le « château » de Chevilly en 1760, la comtesse d'Esparbès de Lussan a failli succéder en 1764 à sa cousine la marquise de Pompadour comme favorite du roi Louis XV.

Anne Thoynard de Jouy, née en 1739, n'est encore qu'une enfant quand son père achète, autour de 1747, un domaine à Chevilly comme maison de campagne. Elle y séjourne fréquemment durant sa jeunesse. Elle y a plus de temps libre que son frère, qui passe presque toutes ses journées enfermé avec son précepteur. Ce qui lui offre sans doute l'occasion de profiter des fêtes et réceptions données en ce lieu. Enfants du plus éminent notable local, son frère et elle sont respectivement parrain et marraine au baptême de deux nouveau-nés du village en 1752 et 1755.

Elle est âgée de 19 ans lorsqu'elle épouse à Paris le 12 juin 1758 le comte Jean-Jacques Pierre d'Esparbès de Lussan, alors colonel du régiment du Piémont, originaire de Gascogne, qui a le double de son âge. Le contrat de mariage constitue à l'épouse une dot d'un montant considérable de 400 000 livres. Il est vrai que son grand-père paternel était un fermier général très riche et très avare. Quant à son père, il était chevalier et maître de requêtes. Elle devient comtesse par son mariage et est présentée au roi Louis XV le 23 juin 1758. Elle a peu l'occasion de vivre avec son mari ; trois jours après le mariage, il repart déjà au combat, la France étant alors en pleine Guerre de 7 ans. En l'absence de celui-ci, ses parents la font entrer en pension dans un couvent, mais elle s'en évade vite, préférant retrouver la vie de luxe, de plaisir et de dissipation de la Cour. Pour réfréner ses penchants, sa famille essaie de la faire loger chez une cousine de son mari, très pieuse. Mais elle refuse d'être ainsi chaperonnée. Elle s'émancipe dès lors de son lien conjugal et s'adonne entièrement à la vie de la Cour. Elle devient vite une « dame d'atours » de la marquise de Pompadour, sa cousine par alliance. Aux côtés de la comtesse d'Amblemont, elle vit dans l'intimité de la favorite du roi à Versailles ou au château de Choisy. Celle-ci, largement plus âgée qu'elles, apprécie la fraîcheur et la gaîté distrayante de ses deux jeunes dames de compagnie, qu'elle appelle « mes petits chats ». Spirituelle, gracieuse et coquette (au point de subir des saignées pour garder son teint pâle), la comtesse d'Esparbès ne manque pas d'admirateurs. Elle passe à sa guise de liaison en liaison. Son libertinage est tel que la marquise de Pompadour lui donne le sobriquet de « ma salope » ! Elle se montre aussi dépensière et éprise de luxe que son père, qui n'a cessé d'embellir sa maison de campagne de Chevilly, y adjoignant un pavillon de chasse que le roi inaugure en 1760. La comtesse d'Esparbès y revient d'ailleurs à l'occasion pour quelques parties de chasse, voire, dit-on, quelques parties fines. Mais l'arrestation de son père pour dettes en 1761, qui aurait été arrangée en haut lieu pour ménager son héritage, met fin à ses séjours (le « château » sera vendu en 1767).

Les ennuis de santé de Madame de Pompadour font que le roi cherche des distractions auprès d'autres femmes, notamment auprès de Madame d'Esparbès, dont les jolis doigts épluchent si gracieusement des cerises et les lui mettent dans la bouche après les avoir saupoudrées de sucre. Au décès de la favorite en 1764, elle est bien placée pour lui succéder, mais le duc de Choiseul s'y oppose et ourdit une machination pour l'écarter ; étant arrivé à recueillir ses confidences sur la piètre prestation virile du roi vieillissant, il fait croire à ce dernier qu'un bulletin circule à ce sujet. Humilié, le roi interdit à Madame d'Esparbès de reparaître à la Cour.

Madame d'Esparbès continue de mener grand train et tient un salon au château de Lamothe-Bardigues près de Montauban, à Toulouse et à Paris, sa relation conjugale se limitant à des questions d'argent. Désireuse de briller comme femme de lettres, elle concourt en 1779 et 1780 pour quatre prix de poésie à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, qu'elle remporte tous les quatre, semble-t-il avec l'aide discrète d'un poète lauréat. Durant la Révolution, son salon parisien de la place Royale (actuelle place des Vosges) regroupe des royalistes actifs qui organisent le coup de force du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), qui échouera. Elle tient encore un salon sous l'Empire, puis ne fera plus parler d'elle. Elle s'éteint à Paris en 1825 à 85 ans passés, au terme d'une longue vie d'indépendance.●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Buste de la comtesse d'Esparbès, qu'elle a offert à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse après sa nomination comme « maîtresse ès jeux floraux » le 5 mai 1780.

AG Élan

Merci Robert, Raymond et les autres !

L'assemblée générale de l'Élan qui s'est tenue début décembre a été l'occasion de saluer l'engagement de quelques-uns de ses membres les plus actifs.

En premier lieu, l'assemblée générale a été l'occasion –comme il se doit– de faire un bilan sur la saison sportive passée et les actions engagées par la municipalité dans le domaine sportif. À cette occasion Christian Hervy, le Maire, a évoqué la volonté de la ville d'œuvrer en faveur du développement du sport. Il a ainsi rappelé les chantiers en cours ou à venir tels la salle de sport derrière l'école Pierre et Marie Curie, l'équipement multisports qui jouxtera le futur lycée intercommunal ou encore l'aménagement d'un gymnase dans le cadre de la reconstruction du collège Liberté.

L'assemblée annuelle a ensuite permis de rendre hommage à plusieurs représentants du monde sportif (lire ci-dessous) et en particulier à Robert Chauvet qui transmet le flambeau après près de 40 années d'activité. Passionné de tennis et capitaine de l'équipe première chevillaise au début des années 80, il préside la section tennis pendant une douzaine d'années avant de rejoindre le bureau de l'Élan dont il devient trésorier général en 1999. *« C'est un travailleur et un passionné, il suit les dossiers avec beaucoup de sérieux »*, témoigne Daniel Dumaine, son fidèle ami et collaborateur. *« Nous avons toujours travaillé ensemble, avec parfois quelques prises de bec, mais cela n'a jamais porté une seule ombre sur notre amitié. »* Fondé de pouvoir dans le monde de la finance, Robert Chauvet est tout désigné pour conduire des projets tels que la couverture des courts de tennis et la restructuration du parc des sports, dont la dernière phase est en voie de réalisation, ou encore le financement de l'équipe première évoluant alors en championnat de France. Charles-André Durieux, président de l'Élan badminton, reprend les rênes de la trésorerie de l'Élan et Jean-Pierre Frechet celles de la présidence de l'Élan tennis.

Pierre Mitev

Remises de médailles



Mérite fédéral

À l'occasion de l'assemblée générale de l'Élan, la médaille d'or, la plus haute distinction du Mérite fédéral, a été remise à Marie-Françoise et Raymond Hybois par Murielle Vandecappelle-Siclis, membre du comité directeur de la fédération française handisport, et Alain Siclis, président du comité régional Île-de-France handisport.



Médailles Jeunesse et Sports

Geneviève Aubert, animatrice de l'Élan gymnastique volontaire, et Gaëtan Perrot, tout aussi actif et passionné au service de la Retraite Sportive, se sont vus décerner officiellement le 7 décembre dernier la médaille de la Jeunesse et des sports. Ils ont respectivement reçu la médaille de bronze et celle d'argent, pour leur investissement au service du sport chevillais.

Erratum

Carton jaune, balles jaunes

Entre le tennis de table et le tennis tout court, il y a un monde, c'est certain. Question de dimensions, bien sûr : celles du terrain, des balles, des raquettes, … Impossible, même les yeux fermés, de confondre. Rien que le bruit des échanges ! Mais la différence entre un tennisman et un pongiste quand ils se retrouvent sans leur raquette ? C'est ce qui est arrivé au montage de votre rubrique sportive préférée de décembre : là où il s'agissait d'illustrer le tennis de table, se sont retrouvés les tennismen récompensés !



Football

L'accueil et la formation récompensés

L'école de football de l'Élan a officiellement reçu le label « Qualité FFF ». Une belle reconnaissance de l'engagement du club en direction des plus jeunes. Mais pas seulement . . .

La remise du diplôme a été effectuée le 26 novembre par Jean-Claude Girard, vice-président du comité départemental olympique et sportif et du district du Val-de-Marne, accompagné de Laurent Piombo, conseiller technique départemental, et de Émile Amsellem, président de la commission « foot réduit », en présence de Christian Hervy, Maire de Chevilly-Larue, et de Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports. C'est dire le caractère très officiel de cette cérémonie. Il faut dire que le label n'est pas une simple étiquette. Pour l'obtenir, l'Élan football s'est attaché à répondre à un ensemble de critères d'attribution concernant l'accueil, la fidélisation et l'encadrement des plus jeunes. Il s'agissait, très précisément, de mesurer les efforts entrepris par le club pour promouvoir et développer la pratique des jeunes par un accueil adapté et de qualité. Tout y a été passé au crible, de la charte « fair-play » aux vestiaires, en passant par le contenu des entraînements et les relations avec les parents.

Le label « Qualité FFF » est une véritable charte de qualité pour le quotidien, ciblée sur ce qu'on appelle l'« École de football », c'est à dire les premières années d'apprentissage –d'où l'appellation « foot réduit »– permettant, à ceux qui le souhaitent, d'aborder la compétition dans les meilleures conditions. Les responsables de l'Élan football en ont fait leur feuille de route pour structurer les fondations du club tout entier. Car, si la labellisation est d'abord une reconnaissance du travail effectué, c'est aussi un engagement à poursuivre les efforts puisque le label, qui n'a été décerné qu'à une trentaine de clubs sur le département, n'est attribué que pour trois saisons. ●

Gymnastique rythmique

Leurs enchaînements enchantent

Pas moins de huit gymnastes chevillaises se sont qualifiées lors du championnat régional, avec le titre pour Marie Douriez en critérium seniors . . .

Sur les dix-sept gymnastes engagées lors du rendez-vous francilien, l'Élan GR rapporte un titre, trois podiums et huit qualifications pour les « Zones », le dernier échelon avant le championnat de France. Un bilan fort satisfaisant pour Julie Carron et Georgette Buzette, les entraîneurs largement associées à la progression collective. Outre le titre de championne régionale, brillamment décroché par Marie Douriez, deux juniors ont su se hisser à leur meilleur niveau pour s'adjuger le titre de vice-championnes régionales, avec Julie Girodon en critérium et Pauline Brault en pré-fédérale. Ce palmarès est complété par les places d'honneur de Chloé Amah (6e benjamine critérium), Chloé Berrigaud (8e cadette critérium), Laurine Berrigaud (4e junior pré-fédérale), Maëlys Montantin (5e junior critérium), et Clémence Aubier (10e senior fédéral). ●

Futsal

L'Élan en bonne place avant la pause

Nouveaux promus en Promotion d'Excellence, les Chevillais ont trouvé leurs marques. Commencez avec de superbes doublés de Fehti et de Medhi, le duo de choc de l'équipe, avec chacun deux buts. À cela ajoutez celui de Becker. Cela vous fait un joli 5/2 face à Créteil pour l'Élan futsal. Le match a été maîtrisé de bout en bout. De quoi réjouir toute l'équipe qui découvre la Promotion d'Honneur cette saison. Après des débuts un peu difficiles, celle-ci semble avoir trouvé ses marques : la victoire face à Créteil, lors du dernier match aller le 14 décembre, est la quatrième d'affilée. Elle permet de creuser l'écart avec les poursuivants et de s'ancrer à la troisième place. Le maintien semble donc un objectif tout à fait réaliste pour les nouveaux promus. Ce très bon point compense indirectement la défaite 4/3 au troisième tour de la Coupe de France face à Aubervilliers. L'année dernière, l'équipe était parvenue au quatrième tour, mais elle n'était qu'en Excellence. Au final, le bilan est quand même très positif ! ●

Erratum

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans la liste des enfants nés en octobre publiée dans le journal du mois dernier.
Nous souhaitons la bienvenue à la petite Inaya Jade Khadija El Harnani, née le 6 octobre 2010 à Antony, et dont nous avions regrettablement mal orthographié l'un de ses prénoms.
La rédaction présente toutes ses excuses aux heureux parents.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 janvier

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Pomarède/Racary
10, place Pierre & Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 16 janvier

Vandercruyssen
4, avenue Édouard Herriot
Fresnes
0142 37 66 50

Jandin
Centre commercial La Saussaie
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Douriez
7, place du Marché
Thiais
01 48 53 83 02

Dimanche 23 janvier

Bonodeau
51, avenue du Parc des Sports
Fresnes
0142 37 43 31

Bittante
43, avenue du Pdt Franklin Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Jossic
2, bis avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Dimanche 30 janvier

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Bourlon/Cauchetier
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

du 1er au 30 novembre 2010

Naissances

- Chahine Baiyre
- Chahed Baâzaoui
- Elrick Muracciole-Bich
- Nathéo Gadin-Vonthron
- Célia Guillot
- Chloé Sierra Garcia
- Tony Masengi Dembo
- Moussa Diaby-Diawara
- Cassandra Kellaou
- Andrea Colone
- Florentin Saliba
- Aya Khedir
- Alexis Lancia
- Keyanna Ngo Hongla
- Eliott Lambert
- Oussamma Abichou
- Toumi Abichou
- Emma Schilis
- Leïla Lutton
- Luca Larroque
- Klara Luce
- Lina Zakhnini
- Noa Iacobelli-Seror
- Alexandre Bouillery
- Maxime Luu-Van
- Lina Hammiche
- Inès El Gallouche
- Kadidiatou Keïta
- Nourcine Lahrach

Mariages

- Evelyne Youmsi et Vivien Ribolowsky
- Chantal Binarmont et Dominique Mouton
- Islem Thaalbi et Julien Matthyssens
- Stéphanie Morain et Clément Andrianomentsoa
- Guylaine Roulin et Christian Deron
- Catherine Florent et Yann Leroy

Décès

- Sylvie Monique Tranchant
- Auguste Girollet
- Claude Romanet
- Marie Bazin
- Fernand Péty
- Madeleine Saegaert
- Maria Fouquet
- Anne Léandri
- Marguerite Frising
- Maurice Crétey

UNE URGENCE MÉDICALE ?

sami CHEVILLY-LARUE — le service d'accueil médical initial vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.



un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15



Guy Sales nous a quittés



Ancien conseiller municipal de la ville, Guy Sales était bien connu des Chevillais. Il a siégé à plusieurs reprises au Conseil municipal, de 1965 à 1977 sous la mandature de Gabriel Chauvet et de 1983 à 1985, sous celle de Guy Pettenati, dans l'opposition cette fois. Très apprécié des anciens du foyer Gabriel Chauvet, qu'il fréquentait assidument, cet ancien ingénieur informaticien de métier était réputé pour son côté bon vivant et sa bonne humeur communicative. Guy Sales s'est éteint le 14 décembre dernier à l'âge de 75 ans et a été incinéré le 20 décembre. Une cérémonie religieuse a été donnée ce même jour à l'église Sainte-Colombe en présence de sa famille et de ses proches, de Christian Hervy, le Maire, de Guy Pettenati, l'ancien Maire, et de nombreux élus qui étaient venus lui rendre un dernier hommage.

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars 2011. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés

Standard des kinésithérapeutes :
0 820 820 603
(consultations les week-ends et jours fériés de 9h à 18h)

Standard des médecins :
0 820 800 880
(consultations 7j/7 de 9h à 23h)
Standard téléphonique ouvert les week-ends et jours fériés ainsi que les veilles de week-end et jours fériés)
www.reseau-bronchio.org

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

COLLECTE 2011 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 2 février 2011
Secteur 2 : 19 janvier 2011
Secteur 3 : 26 janvier 2011

Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2011 sera livré avec le journal de janvier et disponible en téléchargement dès fin décembre sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **responsable du secteur Déchets urbains**
- **responsable des fluides à la Direction des services techniques**
- **maître-nageur**
- **dessinateur (trice) pour le service Patrimoine bâti**
- **Assistant(e) pour le secteur Musique/Cinéma de la médiathèque**
- **directeur(trice) de la crèche Maison Bleue**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

La trésorerie des impôts de l'Haÿ-les-Roses déménage

La trésorerie des impôts de L'Haÿ-les-Roses (12, rue des Jardins), dont dépend Chevilly-Larue, a rejoint le Centre des Impôts de L'Haÿ-les-Roses (4, rue Dispan), afin de constituer le nouveau Service des Impôts des Particuliers.
Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15, avec ou sans rendez-vous. Les particuliers pourront y obtenir tous les documents et informations concernant le calcul ou le paiement de leur impôt.
Service des Impôts des Particuliers – 4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses (01 41 24 05 25) sip.lhay-les-roses@dgfip.finances.gouv.fr

20 et 27 mars

Élections cantonales dans le canton Chevilly-Larue/Rungis

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le dimanche 20 mars et le dimanche 27 mars. Elles permettront de renouveler les conseillers généraux élus en 2004, ce qui est le cas du canton Chevilly-Larue/Rungis. Ces derniers seront élus pour une durée de trois ans et siègeront au sein du Conseil Général du département. Ses compétences portent notamment sur l'action sociale (RSA, aide aux personnes handicapées ou aux personnes âgées …), la voirie (routes départementales) et l'éducation puisque c'est lui qui assure la gestion des collèges. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans révolus et être inscrit sur les listes électorales. Les citoyens qui seraient dans l'impossibilité de se rendre aux urnes le jour de l'élection peuvent donner procuration à un électeur de leur choix à condition que ce dernier soit inscrit sur les listes électorales de la même commune. Si il est possible d'établir une procuration jusqu'à la veille du scrutin, ces démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement et d'acheminement.
Renseignements : service Élections – 88, av du Général de Gaulle (01 45 60 18 00)
Demande de procuration : commissariat de L'Haÿ-les-Roses – 18-22 avenue Jules Gravereaux.

Permanences impôts

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à l'Haÿ-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- **Les 1er et 3e samedis du mois de 9h à 10h ;**
- **Les 2e et 4e samedis du mois de 9h à 11h.**

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17h à 20h et les mercredis de 15h à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- **Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30**
- **Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30**
- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC)vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).**

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

- **Chaque 2e mardi du mois à 17h.**
- **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

Logement

Permanences de l'ARSS

L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis (ancien OPAC) et Icade

- **Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.**
- **Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**